

LE VENT DES BANCELS

Février - Mars 2003

N°57

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUEMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Prix de vente au

dans l'œil du
cyclone ●●●●●●●●

Bonijol

fraîche rafale ●●●

Enfance Beur

l'air de rien ●●●●●

Bout de tôle

air neuf ●●●●●

Comment
devenir (un)
Cévenol ?



bise-art, blizart

●●●●●●●●●●

*De fil en
aiguille ...*

Josiane Dulac

Sommaire

brise municipale

4- Marie-Jeanne Dubois: "Histoire d'eau"...

5- Etienne Passebois: "Bilan"...

dans l'œil du cyclone

6- Bonijol.



bise-art, blizart

10- Josiane Dulac

fraîche rafale

20- Enfance Beur

l'air de rien

24- Concours savoir-faire
et patrimoine

25- Bout de tôle

air vicié

26- Faut que je vous
l'dise...

air neuf

27- Comment devenir (un)
Cévenol ?

muses au vent

28- Nâzim Hikmet.

Crédit photo:

Etienne

Passebois

pages 2-6-7-

8-9.

Roland

Mousquès

pages 1-10-

11-12-13-

14-15-16-

17-18-19-

24.

Album de

famille de

Zora pages

20-21-22-

23.

Eric Tamisier

page 25

(dessins).

Georges Pons

page 27.

ah, lisez !

30- Action - Livre - Mots croisés.

vent des Crêtes

32- "Passe-Montagne", foyer rural...

tempête de délibérations

33- Conseils municipaux

en coup de vent

44- Brèves et revue de presse

Nous sommes consternés...

Nous avons relevé dans le N°56, paru en ce début décembre, un nombre trop important de fautes de tous ordres: il nous semblait pourtant que la relecture avait été attentive et la frappe appliquée...

Nous vous prions de bien vouloir accepter nos excuses.

Le Comité de Rédaction.



Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction:

Catherine Aufour - Héling,
Thomas Brasseur, Mathias
Brossard, Pierrette Coudert,
Marie-Jeanne Dubois,
Ghislaine Guignier, Jacques
et Julie Hugon, Daniel
Mathieu, Marie-Claude et
Christian Mestre, Roland
Mousquès, Eric Tamisier,
Etienne Passebois, Linda et
Hubert Porrez, Jean-Michel
Vandersteen, Alain Ventura

Ont également participé à ce
numéro: Hervé Goldfarb,
Violaine Brossard, Cathy
Pantel, Philou Thomas et
Bleuette de Lagasie.

Imprimerie: Mairie de Saint
Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée
gratuitement aux administrés
de St Andéol de Clerguemort
et de St Frézal de Ventalon
ainsi qu'aux résidents
permanents de Saint Maurice
de Ventalon à leur domicile
sur les trois communes. Pour
un envoi à une autre adresse,
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

5 euros/ n°

Abonnement à l'année

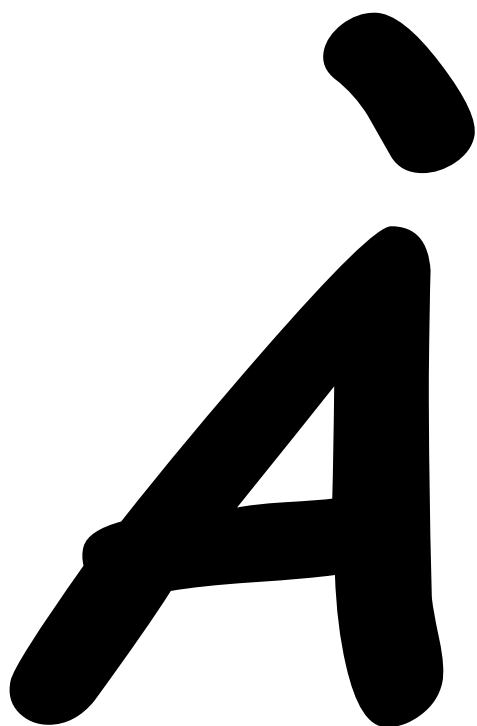
(4 n°s): 16 euros / an

Abonnement de soutien:

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de
"Mairie de St Frézal de
Ventalon", et adressés à
Mairie de St Frézal de
Ventalon 48 240.

À ceux qui...



À ceux qui un matin ont découvert une
faïsse écroulée juste là où il ne fallait pas.

À ceux qui lèvent les yeux vers une
toiture abîmée par le vent.

À ceux qui perdent les volailles prises par
la sauvagine.

À ceux qui dérapent en voiture sur le
mauvais verglas.

À ceux qui ne boivent que du vin à cause
du tuyau de la source gelé.

À ceux qui restent alors qu'il y a des jours
où ils n'ont qu'une envie, celle de prendre
les jambes à leur cou.

À ceux qui font du sel de la vie, avec
l'imprévu, l'initiative, l'abattement, la
responsabilité, la maîtrise ou pas.

À tous ceux là, dans ces vallons depuis
toujours ou arrivés depuis hier, je voudrais
souhaiter une bonne année 2003.



Eric TAMISIER

brise municipale



Marie-Jeanne Dubois: Histoire d'eau...

Mont Lozère où trois grands fleuves prennent naissance; sources innombrables qui ne sont pas toutes captées, ou bien mal et souvent sans tenir compte des normes - normes européennes, bien sûr ! (vive l'Europe qui nous en impose et nous gère) ; simples captages réalisés par nos ancêtres pour alimenter nos hameaux ou villages épars avec cette eau que tout le monde trouve trop chère...

Petite information sur la marche à suivre pour avoir de l'eau "potable":

- Choix d'un bureau d'études et d'un hydrogéologue qui nous mesurera l'importance de la source, la composition du

terrain, son impact, la façon à adopter pour ce captage.

- Création d'un périmètre de protection immédiat et rapproché.

- Achat du terrain lorsque la source est sûre et entente avec le propriétaire si possible ou sinon enquête d'utilité publique et expropriation.

- Analyse de la qualité de l'eau pour voir tout ce qu'on y trouve (coliformes, arsenic, plomb...).

- Réalisation de la canalisation ou conduite en tuyaux alimentaires (fonte ou PVC).

- Implantation d'un réservoir de stockage avec un bac de décantation et un système de désinfection (javel ou U.V.) - quel bon goût quand on boit cette eau javellisée - vive l'eau de source ! Comme disent nos

anciens "on n'en est pas mort de boire cette eau !".

- L'étude finie, il faut "monter" le projet pour chercher des financements, subventions avec l'Agence de l'Eau qui se désengage en disant que toutes les adductions sont aux normes, le Conseil Général qui donne 30% et la commune qui paie le reste. ... Et si seulement ça s'arrêtait là...!

- Il faut penser à l'assainissement de cette eau rejetée qui va être facturée au mètre cube; assainissement avec les mêmes problèmes: recueillement des eaux usées, traitement qui s'effectue, chez nous, avec des bassins plantés de macrophytes (joncs et roseaux) sur des lits successifs de gravier ou de sable, les plantes se nourrissant de ces rejets (humus).

- Dernière analyse de l'eau à la sortie des trois bassins avec une certaine potabilité...!

Lozère, pays des sources...

MARINETTE
St Maurice

Le mot des "saints-maires"



Etienne Passebois:

Bilan de l'année écoulée...

Je voudrais, en quelque sorte, en faire un bilan de l'année écoulée. Il manquera peut-être de poésie mais les autres "mots du maire" étaient-ils très poétiques? Et puis est-ce là leur rôle?

Le Conseil s'est réuni 9 fois: le 07 janvier, le 4 février, le 22 mars, le 27 mai, le 28 juin, le 02 septembre, le 07 octobre, le 11 novembre, le 06 décembre.

1/ Parmi les décisions les plus importantes nous notons, sans établir un ordre de priorité:

a) Les budgets principal

et supplémentaire qui ont fait apparaître un très léger excédent mais bien faible pour se lancer dans d'importants investissements. Nous avons donné un "coup de pouce" aux "4 taxes" mais les nombreuses exonérations qui s'appliquent dans notre commune font que la taxe d'habitation dont le revenu, pour nous, n'est pas négligeable va être réduit comme peau de chagrin. Comment pouvons-nous commencer ce manque à gagner ? Les compensations venant de l'Etat sont loin de

rétablir l'équilibre.

b) L'achat de la maison Barral à la Ponge: sa mise en état - réalisée, pour une bonne part, par les employés communaux - et l'installation, dès le 1er juillet, de locataires, nouveaux habitants de notre commune.

c) La création d'une AEP conforme et qui fonctionnera au Viala. Certes nous ne négligeons pas les besoins du Grenier et nous sommes conscients qu'ils existent mais les captages aux Gouttes (le Salson) ou à partir de la Ponge par Cessenades

sont d'un coût extrêmement élevé et que nous sommes, pour l'heure, dans l'impossibilité de l'assumer.

d) La mise en place, récemment, de la carte communale qui succédera au POS et le complétera. Je signale à ce propos qu'un certain nombre de propriétaires se sont déjà manifestés et que nous tenons compte bien évidemment de leurs souhaits, mais il est encore temps pour d'autres de le faire. Au reste des informations plus précises seront données à chacun le moment venu. il s'agit là d'une opération un peu longue à conduire et qui dépendra beaucoup des moyens financiers que nous pourrions consacrer. On apprend, en effet, que les aides de l'Etat réservées à cette opération sont reportées sine die.

e) Le programme routier 2003 a été établi. Il portera sur un aménagement d'évacuation d'eau pluviale à Loubreyrou; une amélioration de la petite plate-forme les Abrits-Tourtoulon; le creusement de fossés sur les routes de Vimouches et du Salson. Le pont de la Vignette tarde à être réparé (au moment où nous imprimons, cette réparation est effectuée). Quel dommage que les entreprises ne puissent pas suivre au premier claquement de doigt !

f) La cantine scolaire restera municipale. On y mange très convenablement et le maire qui y partage parfois le repas - pour voir - n'est jamais reparti avec des crampes à l'estomac ! Elle répondra, comme cela se doit, aux règles de conformité fixées par les services vétérinaires. Nous n'en avons pas augmenté le tarif pour 2003.

g) Les tarifs de notre responsabilité (eau, cantine, loyers) restent stables. Par contre la tarification de la collecte d'ordures ménagères va nous échapper en 2003. Il va falloir suivre les règles départementales appliquées par le SIVOM de la Vallée Longue

dont nous dépendons (ce SIVOM, depuis la rédaction de ce texte est devenu "communauté de communes"). Je crains que cela "fasse mal". Et pourtant, allons-nous, comme par le passé, jeter les ordures dans les ruines ou dans les ruisseaux pour nous soustraire à une charge ?

L'évacuation des encombrants jusqu'ici si convenablement réglée va être certainement soumise à d'autres règles. Encore une complication.

h) Nous pensons depuis longtemps au problème posé par la non existence, dans notre commune, d'un cimetière public. Le décès aussi imprévu que soudain de notre collègue et amie Anne LEVEL donne à cette affaire toute son acuité. Mais quel terrain trouver ? le cimetière historique du "Plan des Tombes" où furent enterrés - pense-t-on - les morts de Champdomergue ? Mais est-il bien approprié aux exigences du moment ? Si nos administrés ont une idée sur ce sujet et sur un lieu qui leur semblerait adapté, je les invite à nous en faire part.

2/ Parmi nos préoccupations et les problèmes qui ne sont pas ou mal résolus:

- L'intégration dans notre communauté de communes du canton de Pont de Montvert.

- L'achat de la propriété TEISSIER au Géripon est en panne. Il n'est pas toujours aisé pour tous de voir simplement les choses simples.

- La potabilité de l'eau nous préoccupe. Naguère quand des dizaines de bêtes - moutons ou chèvres - parcouraient la commune, buvaient dans tous les points d'eau et ne portaient pas de couches-culottes, nos ruisseaux et nos sources étaient aux yeux de tous de parfaite qualité. Maintenant qu'il n'y a plus aucun troupeau, aucune pollution de quelque nature que ce soit, ni agriculture avec

engrais, ni industrie avec déchets, maintenant que des captages sont effectués correctement et régulièrement entretenus, il a suffi qu'"ON" imagine de faire pratiquer des analyses savantes pour qu'apparaisse dans cette eau des "bestioles" qui la rendent - nous dit-on - impropre à la consommation. Et évidemment de bonnes âmes s'insurgent. Est-il possible que soit livrée à la population un produit d'aussi mauvaise qualité ? Soit, mais il faudra alors s'interroger et interroger tous les utilisateurs de cette eau pour leur demander s'ils la veulent javellisée, s'ils acceptent de payer un tarif nettement augmenté pour que soient mises en place des installations spécialisées. Si une large majorité se dessine, il serait étonnant que le conseil municipal n'obtempère pas. Mais avant d'en arriver là, ne serait-il pas plus raisonnable de s'adapter à notre réalité. Ce ne sont ni Vivendi ni la Lyonnaise des Eaux qui assurent la distribution et pourquoi vouloir vivre à Saint Frézal comme à Marseille ou à Paris?

- La voie du CFD qui devait, pour notre tronçon, être réhabilitée en 2003 ne le sera certainement qu'en 2004. Là encore il faudra attendre, mais un jour viendra...!

Que dire encore sinon:

- Que les séances du Conseil municipal sont publiques et qu'elles sont annoncées plus d'une semaine à l'avance par affichage à la mairie.

- Que les comptes-rendus intégraux des Conseils municipaux peuvent être consultés à la mairie ou auprès de chaque conseiller(e).

- Que nous ne refusons aucune suggestion. Que si quelqu'un a envie de s'exprimer qu'il le fasse, nous ne rejetons personne et sommes à l'écoute de tous.

■
Etienne PASSEBOIS
Déc. 2002

dans l'œil du cyclone

Que sait-on du passé de ce hameau ? La mémoire des occupants actuels, les documents que nous avons pu consulter nous permettent de remonter jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.



Bonijol

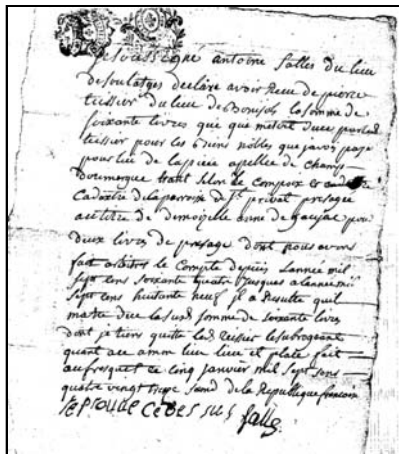
Commune de Saint Frézal de Ventalon

(On écrivait, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle:

***Bonnijols - Bonijols - Saint Frézal de Vantalon*).**

Quand on dispose de documents d'archives; quand les occupants ont pu conserver depuis des générations la trace de leurs ancêtres ... il est relativement facile de retrouver et de relater l'histoire d'un hameau, ce qu'il a été, ce qu'il est devenu, comment il a évolué... Dans le cas contraire on ne peut qu'imaginer et se lancer dans une présentation qui est certainement sujette à caution.

C'est un peu dans cette situation que nous nous trouvons pour aborder le hameau de Bonijol – encore



Deux ensembles apparaissent nettement : au sud les propriétés Chapelle; dans la partie haute la propriété de Lagausie / Siebenaler – et dans la pratique courante on a maintenant deux entités: Bonijol – le Schistalou.

Quel peut être l'âge de ces maisons ? L'aspect général donne l'impression de constructions relativement récentes mais si on observe les caves, si on s'intéresse aux ruines, on peut sans trop se tromper, dire qu'il y a eu des bâtisses dès le 17^e siècle.

Que sait-on du passé de ce hameau ? La mémoire des occupants actuels, les documents que nous avons pu consulter nous permettent de remonter jusqu'à la fin du 18^e siècle. Un singulier hasard a fait que lorsque M. et Mme Roger de Lagausie ont acheté la maison du haut, ils ont trouvé alors que tout avait été vidé de tous les meubles une espèce de bahut contenant miraculeusement des documents laissés en excellent état de conservation.

C'est à partir de là qu'on peut remonter le temps.

qu'il ne faille pas trop se plaindre : on a fini par trouver assez de " papiers " pour documenter notre rubrique.

Pourquoi Bonijol ? On nous dit " bonne terre ". Pourquoi pas ? On rencontre beaucoup de patronymes Bonijol – est-ce la même origine ? A notre niveau le doute s'installe – n'insistons pas. Le hameau est constitué par un bel ensemble de maisons entourées de prairies et de châtaigniers très caractéristiques du paysage cévenol.

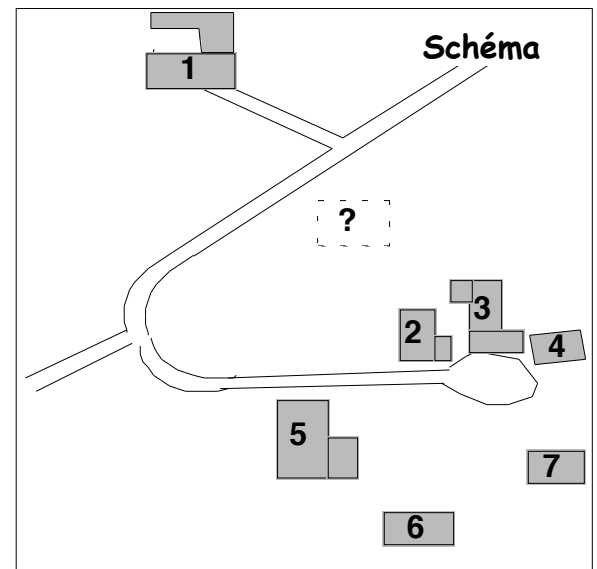
Il est situé au sud-ouest de notre commune, à la "frontière" de celle du Collet de Dèze.

Il semble d'abord que la maison du Schistalou construite initialement en dessous de la route ait été reconstruite plus haut à son emplacement actuel. Pour quelles raisons ? Mystère. Nous ignorons aussi le nom des constructeurs et des premiers occupants. Une date (1877) sur un linteau atteste tout de même de sa relative jeunesse. Notre connaissance de la partie basse (maison Chapelle actuelle) commence en 1785 quand Pierre Teissier épouse Jeanne Rouverand – pas celle que nous connaissons, actuellement à Pénens !

Où vivaient-ils exactement ? Nul ne le sait.

Légende du schéma:

- 1.: Propriété de Geneviève et Michel Siebenaler
- ?: Implantation supposée des anciennes maisons du Schistalou
- 2-3.: Partie occupée par Marcel & André Chapelle
- 4.: Propriété de Raymond Chapelle
- 5.: Propriété de Simone Chapelle
- 6.-7.: Ruines



dans l'œil du cyclone



Le 5 février 1793, par acte signé au Fresquet, ce même Pierre Teissier prête à un certain Antoine Salles de Soulage une somme de soixante livres. Peut-on dire que la propriété était d'un bon rapport ? Certainement, comme nous le verrons plus tard.

Pierre Teissier meurt le 7 août 1832. Ce n'est que le 12 mai 1847 que les biens sont partagés. J. Pierre Teissier, fils aîné, cultivateur à Bonijols demeurant avec le père de son vivant en est le premier bénéficiaire. On trouve dans l'acte de partage des indications précieuses sur la richesse du défunt possédant des propriétés dans les communes de Saint Frézal de Ventalon et Saint Privat de Ventalon (Champdomergue en fait partie) sur lesquelles se trouvaient " maisonnages, terres cultes, mûriers, fruitiers, sagnas et châtaigneraies... "



On y trouve également le nom des bénéficiaires ou des gens concernés par l'affaire : Jean Jacques Soustelle, Jean Louis Saix, François Saix, certainement des voisins, Cyprien Teissier un fils, Louis Teissier son oncle, Jean Jacques Soustelle le beau-frère, Henriette Teissier la sœur, deux personnes de

Loubreyrou, une femme de Soleyrol, Sophie Chapon de Loubreyrou, Marie Peyronenche une voisine de Bonijol, un habitant de Pénens.

Nous le disions, Teissier n'était certainement pas " un pauvre bûcheron tout couvert de ramée"...

Il y avait beaucoup de



Il y avait beaucoup de monde pour une seule famille et beaucoup de monde dans le hameau. Il est vrai qu'au milieu du 19^e siècle St. Frézal comptait plus de six cents habitants. Il fallait bien qu'ils se logent quelque part !

En 1910 Zulmina Roque épouse Edmond Sirven et vit à Bonijol haut.

Mais dans cette période d'une trentaine d'années (1880-1910) il semblerait que les occupants soient des locataires ouvriers bûcherons, pour la plupart d'origine italienne (comme en témoigne le patronyme Sabadote, bûcheron venu de Soulage et qui s'est installé à Bonijols durant ou après la première guerre mondiale).

Comme autre locataire, Rouverand qui va ensuite habiter à Samson (St. Andéol) et qu'on désignait par le surnom de " Pinchine ".

Dans le cimetière – maintenant familial de la famille Chapelle – on trouve des traces de tombes mais les pierres tombales ont disparu ou les noms effacés : indices

mais pas documents !

Le 25 septembre 1919 Soustelle, marchand de bois au Collet, achète les maisons de Bonijol bas. Il les vend en 1928 à Justin Barjeton de l'Ausselet, qui acquiert cette propriété pour son fils Raoul, lequel très fortement handicapé ne peut en assurer l'entretien.

C'est en septembre 1933 que Victorin et Berthe Chapelle en deviennent propriétaires. Ils s'y installent venant de Lignarèse, où ils avaient été fermiers et avec eux leurs quatre enfants : Raymond, Marcel, Maurice, André tout jeune de quelques mois – Simone naîtra quelques années après à Bonijol.

A peu près à la même période Zulmina devient veuve; elle va vivre à Bonijol haut avec sa sœur Marie Roque. J'ai le souvenir de cette maison où j'allais avec mon oncle Marcel Hugon lors de mes séjours à Pénens – on l'appelait "las Veuses " (les Veuves), certains disaient " les vieilles " !

A leur mort (dans les années 50 ?) la maison reste vide. Le 5 septembre 1958 M. et Mme Roger de Lagausic l'achètent à Belton Roque (le père de Maurice de Chaldecoste) et à ses parents Pin. Il rebaptisera cette terre " le Schistalou " - les occupants actuels sauront nous dire pourquoi : M. de Lagausic amoureux de la nature s'était tout simplement inspiré de la roche de schiste omniprésente pour baptiser sa maison et la singulariser dans l'ensemble Bonijol.

Aujourd'hui, la famille Chapelle occupe Bonijol bas où vivent en permanence Marcel et André. La famille de Lagausic/Siebenaler occupe le haut de Bonijol, définitivement dénommé le Schistalou.

Il y a dans le hameau moins d'habitants qu'au 19^e siècle, mais les habitations sont toujours en bon état, les terres alentours ont reçu une autre destination mais elles sont parfaitement bien entretenues.

Et la vie continue.

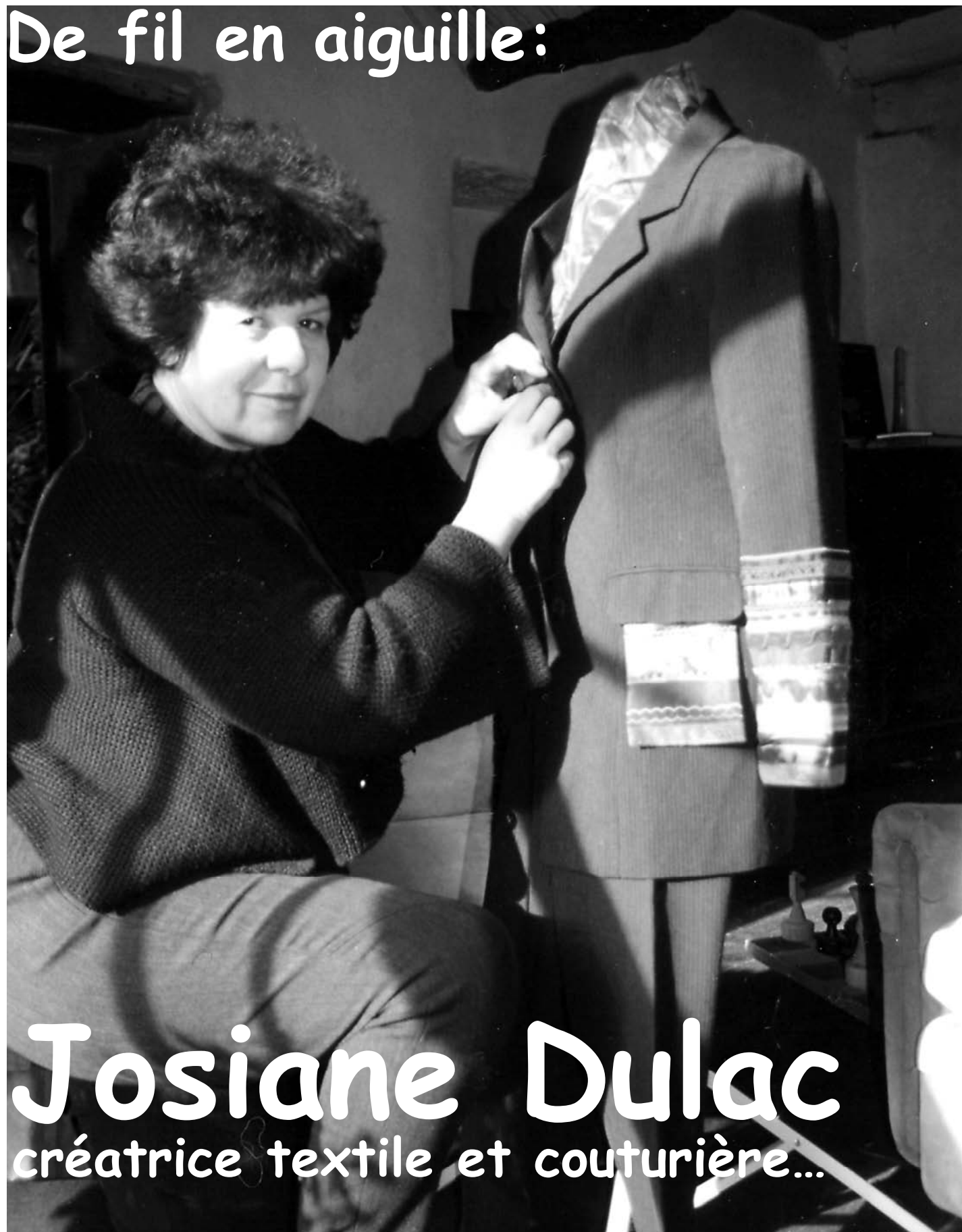
Etienne PASSEBOIS

Février 2003

Je dois des remerciements à André, Marcel, Raymond, Gisèle Chapelle et à Geneviève et Michel Siebenaler. Ils m'ont laissé entrer dans leur mémoire et leurs documents pour que je puisse écrire cet " Œil de Cyclone " que je n'ose tout de même pas qualifier, comme le fait Daniel Mermet, de "modeste et génial ".

bise-art, blizart

De fil en aiguille:



Josiane Dulac
créatrice textile et couturière...

Fin 2002, lors des journées nationales des Métiers d'Art, Josiane Dulac et sa complice Christiane Privat (Soleyrols), organisaient un stage de création textile à Souteyrannes (Vialas) et y exposaient leurs œuvres. Le public était nombreux, et nous avons désiré questionner Josiane pour en savoir plus sur son activité de couturière. Nous l'avons rencontrée dans le hameau de Figeirolles (sous le col des Bannettes, commune de Vialas), où elle habite et exerce dans son atelier de création.

Roland Mousquès : Comment es-tu arrivée en Lozère, à Vialas et en particulier à Figeirolles ?

Josiane Dulac : J'habitais avec ma famille à Marseille. Je suis venue à Vialas, en vacances, toute petite à 6 ans en 1958, dans une traction-avant... "noire" ! En fait pour que ma sœur malade puisse respirer... le " bon air " !

RM : Tu es donc arrivée dans les Cévennes dix ans avant les soixante-huitards.

JD : Je suis venue longtemps en vacances à Vialas, et j'y habite depuis 1980, et à Figeirolles depuis 1982.

RM : Je me souviens qu'au début tu habitais à Nojaret dans une maison où chaque carreau cassé était colmaté par un coussin – tu n'étais pas frileuse !

JD : C'était la maison des courants d'air !

RM : Et pourquoi Figeirolles ?

JD : J'avais envie de vivre en

Figeirolles ?

JD : J'avais envie de vivre en proximité de gens que j'aimais bien, et que j'avais connus depuis 1968. Je préfère cela à habiter seule dans un hameau. Pour moi, c'est important de partager avec d'autres.

RM : N'as-tu pas été tentée de retourner à Marseille ?

JD : J'aime bien retourner dans les grandes villes (Marseille, Paris, ...), mais y habiter à l'année, certainement pas. Et une fois que j'ai eu des enfants, il était hors de question que je leur fasse subir la ville. Maintenant qu'ils sont ados, ils préféreraient peut-être subir la ville ! (Eclats de rire !) Et puis j'ai besoin de la lumière, de la couleur de ce pays, de la pierre, du schiste, du granit...

Catherine Heling : Tu parles de la matière, mais as-tu aimé le tissu déjà dans ton enfance ?

JD : Depuis toujours, j'ai travaillé les tissus. Depuis toujours j'ai aimé travailler les matières, quelles qu'elles soient.

CH : Tu dis que tu aimais toutes les matières, il n'y avait pas que le tissu ?

JD : Oui... tout ce qu'on pouvait transformer et tout ce que je pouvais récupérer pour le transformer en autre chose. Ma passion a toujours été de transformer les choses de l'existant en d'autres objets. J'aime faire les poubelles, les marchés, transformer les objets du quotidien. Quand j'avais une poupée, je commençais par lui couper les cheveux et essayais de l'habiller



cheveux et essayais de l'habiller autrement. Quand je lis un bouquin, j'aimerais bien découper des pages d'autres livres pour les mettre et les mélanger dedans.

Ce que j'ai aimé et trouvé à Figeirolles, c'est d'habiter une maison ancienne en pierre qui avait une histoire, et moi je pouvais continuer cette histoire. Je n'avais pas envie d'habiter une maison neuve même si j'ai dans la tête des fois, des délires contemporains!

Le tissu me plaît aussi pour ça, c'est une ouverture vers de nombreuses civilisations. Aujourd'hui on peut découvrir les tissus de tous les pays du monde et se les approprier ! Cette possibilité m'a fascinée !

bise-art, blizart.....



c'est plus difficile. Il y a plus de monde sur le marché. La couture est devenue à la " Mode ! " Jack Lang a promu la couture au rang des Arts ! Cela a attiré plein de monde et du coup c'est plus dur pour les jeunes. A cette époque là les Maisons de Couture investissaient dans de jeunes créateurs, maintenant elles recherchent tout de suite la " Rentabilité " ! Il y a plein d'écoles qui font des formations de couture, mais on ne laisse pas aux jeunes la possibilité de rêver ! Pour qu'ils puissent s'y retrouver quelque part.

CH : Et toi maintenant, que fais-tu ?

●●● *CH : As-tu fait, enfant, des études artistiques ?*

JD : Non, pas du tout, j'ai fait des études classiques ; mais à côté j'aidais aux Beaux-Arts pour mon plaisir. Pour moi la création artistique a toujours été un plaisir. Je suis attirée par toutes les formes de création artistique, ce qui des fois, rend la concentration plus difficile. J'aime voir les expositions, rencontrer des gens, découvrir. Je fais des créations quand j'ai envie, sans souci de me faire un nom.

RM : Cet intérêt pour toutes les formes de création, te nourrit-il quand tu fais de la couture ?

JD : Oui, bien sûr ; les créations des autres, la discussion, la lecture, le regard des paysages, ... tout cela me nourrit. Sans arrêt, je pense comment je pourrai détourner quelque chose pour arriver à en faire un vêtement ou de la décoration. C'est tout le temps, ça fait

partie de ma vie. Le détournement... j'ai eu la chance au début des années 80 de travailler avec des créateurs de haute couture à Paris, pour qui aussi c'était l'art du détournement. J'ai fait ma première robe de haute couture à partir de mille pompons, que j'ai fait fabriquer par mes amis, que j'ai mis à contribution ! J'aime faire ce qui est à la limite du faisable.

CH : Comment t'es-tu introduite dans ce milieu ? As-tu passé des diplômes ?

JD : Oui, j'ai passé un diplôme de la chambre syndicale de la haute couture, mais c'est secondaire, pas important pour faire de la création. Le tout est de " vouloir faire ! " J'ai connu ce milieu par réseau. La passion te fait rencontrer les gens qui sont en accord avec cette passion-là et ça fait boue de neige. Dans les années 80 tu rencontrais les gens plus par des réseaux de vie personnelle que par des réseaux professionnels. Maintenant

JD : Maintenant, je fais des costumes, et de la création textile, ou des choses pour des gens qui me le demandent ponctuellement. Je ne fais plus de collections, pour des raisons diverses et variées. Il est arrivé un moment où la folie des collections ne me faisait plus rêver. La pression est devenue forte depuis dix ans. Les grands investisseurs veulent que ça rapporte, ça rapporte, ça rapporte... ! et le côté créatif devenait secondaire. L'impression aussi de tourner en rond.

CH : Quand tu faisais des collections pour quelqu'un, avais-tu carte libre ?

JD : Travailler avec un créateur, c'est décider un profil de création, décider des thèmes, faire des choix de tissus. En partant de là, tu as libre choix, si ça rentre dans l'identité de la dite collection.

RM : Quelles sont tes matières préférées ?



JD : Oui, j'y vois une relation. Entre la peau de l'être humain et le tissu il y a un espace d'air, vivant. Suivant comment l'être humain va se bouger, va être dans la vie, dans son intimité, son vêtement bougera d'une manière ou d'une autre. Quand tu vois les femmes africaines enroulées dans leurs boubous et qui peuvent avoir une classe phénoménale, on se dit que le corps de l'individu et la manière de sentir son corps sont importants par rapport à un vêtement.

Quand je fais un vêtement, je fais un vêtement pour quelqu'un, pas pour un autre. Il y a certains vêtements que je fais, et que je n'ai pas envie de voir porter par certaines personnes, car ils ne leur correspondent pas du tout. Je le dis quand ça ne va pas... Je ne suis pas très commerçante !

Chacun a sa propre image de son corps, de ce qu'il est et il n'ose pas aller vers certains vêtements, sous prétexte qu'il est petit, grand, gros, maigre, carré etc. Il y a aussi des personnes qui n'attachent aucune importance à leur vêtement, j'en connais même des proches de moi !

CH : Que penses-tu de la mode ?

JD : La mode ne vient pas comme ça. Elle reflète une ambiance dans un pays ; quand il y a un imprimé léopard qui sort six mois avant la guerre du Golfe, c'est parce que l'ambiance est à la guerre. Les collections s'organisent autour de cahiers de tendance sur les tissus à venir, qui se servent de tout ce qui fait le monde à ce moment-là, qui appréhendent ce dont les gens

là, qui appréhendent ce dont les gens ont besoin).

RM : La mode alors, reflète l'époque ?

JD : Oui, complètement, surtout depuis les dix dernières années.

RM : La mode : uniformisation ou moyen de s'habiller autrement ?

JD : Pour moi, tu as toujours la possibilité de t'habiller autrement. Tu peux prendre une jupe des années 90, une veste de l'année 95, un béret de l'année 2002 et les chaussures de 2003.



JD : Je ne préfère pas des matières, j'adore mélanger les matières, la soie et la toile de jute, la soie et le papier, le lin et le brocart ou du damassé. J'aime le tissu, ou plutôt le tissage sous toutes ses formes; le tissage des matières un peu exotiques comme l'abacca ou le ramie, la soie ou le lin, le coton ou les matières synthétiques. Les nouvelles matières synthétiques qui n'existeraient pas, s'il n'y avait pas eu les techniques très artisanales derrière.

RM : Quand tu dis : tissu, ce n'est pas que des vêtements ?

JD : Non, j'aime bien aussi faire de la déco, de l'ameublement ou des pièces que l'on peut mettre chez soi, pour le plaisir des yeux et du toucher. Un tissu ça se regarde et surtout ça se touche. Le côté tactile du tissu me plaît beaucoup dans cette matière.

RM : Est-ce qu'il y a une relation entre le tissu et l'individu ?

bise-art, blizart.....

●●● *CH : Est-ce que tu suis la mode ?*

JD : Oui, je suis la mode et les cahiers de tendance. Je regarde les défilés (à la télé, maintenant). Je regarde la haute couture, le prêt-à-porter m'intéresse moins. Cela donne plein d'idées et permet de voir le travail de tous les artisans d'art qui travaillent pour la haute couture : les brodeurs, les plumassiers, les fabricants de fleurs etc. Leur travail est fantastique. C'est ce travail des métiers d'art que j'aime beaucoup et que j'aimerais bien voir se développer sur notre canton ici ! Mais c'est une autre histoire.

RM : Mais c'est aussi l'histoire, ton histoire, parce que tu t'en occupes !

JD : Oui, mais il faut des gens qui soient persuadés qu'on peut y gagner sa vie, trouver un équilibre, une porte de sortie et qui acceptent de bosser... beaucoup, beaucoup, beaucoup.

C'est un travail long et minutieux, mais aussi un travail de création. Longtemps resté dans l'ombre, mais qui est maintenant reconnu ! Le créateur n'est pas seulement celui qui fait le modèle, mais aussi celui qui va coudre les perles en trouvant la bonne lumière ! Depuis un certain temps, je travaille avec Christiane Privat, qui habite Vialas aussi. Elle n'a pas les mêmes visions que moi, sans doutes, sur la création contemporaine, mais elle a un autre regard sur le tissu qui est intéressant. On arrive à se compléter, c'est très bien et agréable pour moi.

RM : Cela s'est concrétisé aux



RM : Cela s'est concrétisé aux Journées d'artisanat d'art, avec l'exposition que vous avez faite à Souteyrannes !

JD : Oui, Christiane faisait du patchwork. Je lui ai apporté des tissus différents. On a fait un stage et décidé de montrer des réalisations et des modèles. C'est une bonne façon de travailler ensemble, ... c'est stimulant !

RM : Pourrais-tu définir ce qu'est la création ?

JD : J'ai envie de faire de la

JD : J'ai envie de faire de la création sans avoir la prétention de ce mot. Il faudrait être prétentieux pour croire qu'on crée tout seul. Les artisans d'art font des choses utilitaires, les artistes des choses non utilitaires. Mais dans les deux parcours, il y a de la création. Pour moi la création, c'est d'essayer d'assembler de manière un peu différente, avec ce qui fait ta personnalité, des morceaux de verre, de pierre, de tissu, de fer, de plastique etc.

Qui a été vraiment créateur ? Tout le monde s'inspire de quelque chose. Même Picasso



a été influencé par une exposition d'art premier à Paris. La création se nourrit d'expériences et de rencontres. Créer : c'est " faire " ! Influencé par les cultures dans lesquels tu baignes. Moi je me revendique d'une culture méditerranéenne. Les gens du Nord, ont d'autres influences.

RM : On peut dire que créer c'est faire en laissant s'exprimer tout ce qui t'a influencé dans ta vie.

JD : Oui, mais surtout c'est faire en ne tenant pas compte du regard critique de la société qui t'entoure. Sinon c'est terminé, tu ne créerais plus ; des gens peuvent penser tout ce qu'ils veulent : je m'en fous, à la limite ! Et pareil pour ma manière de m'habiller. Si tu attaches trop d'importance au regard général... t'es fichu. Alors, après tu as les références. Tu as des gens dont le regard t'importe pour de nombreuses raisons, qui vont influencer ta création. Cela peut être des personnes avec qui tu partages la création ou des regards éloignés.

RM : Comment te définir ?

RM : Comment te définir ?

JD : Je dirais que je suis créatrice textile, dans la mesure où je mélange des matières et j'en fabrique d'autres, ou couturière mais peu importe l'étiquette. Ce qui compte c'est de faire des choses et y prendre du plaisir ; faire des vêtements ou des ambiances pour des gens, qui correspondent à leur vie.

CH : Quel créateur t'a marquée ?

JD : J'aurais aimé travailler avec Issey Miyake, un Japonais. Ce créateur m'a marquée dans les années 80/90. Il proposait le Zen des créations japonaises en employant beaucoup de couleurs, ses défilés étaient hors du temps. Sa liberté de créer m'a sidérée et passionnée. Celui que j'aime le plus maintenant c'est Jean-Paul Gauthier ; il a la folie du créateur contemporain, de la recherche permanente ; dans les jeunes il y a Galiano qui me fait rire, il est fou et j'aime bien la folie.

RM : Tu dis que tu aimes bien la folie : pourquoi ?



bien la folie : pourquoi ?

JD : Parce que déjà cela permet de vivre, d'être créatif et que cela enlève plein de barrières, d'être un peu fou. Cela permet aussi de s'affranchir du regard des autres.

CH : Je pense que l'on peut tous créer mais ce qu'il nous manque, c'est cette part de folie ?

JD : Oui, c'est sûr, mais c'est aussi une question de rencontre à des moments de vie. A certains moments de la vie tu te dis : bon, je vais faire ce qu'il me plaît, ce que j'ai envie de faire. Les gens qui ne passent pas à ça, c'est le poids de la société, de leur famille ou la peur de montrer une image différente. C'est ce que j'ai fait à un moment de ma vie.

bise-art, blizart.....



JD : Pas toujours, cela dépend, mais souvent. J'aime bien mélanger les vêtements que j'ai faits il y a longtemps avec ceux que je fais maintenant. J'aime bien trafiquer les vêtements des autres. Je n'achète pas du prêt-à-porter. Je cherche, je fouille les solderies, les fins de collections, les marchés (le marché du Pont de Montvert du temps d'Ulysse) ; en fait je n'achète pas grand-chose.

RM : Est-ce que l'habit fait le moine ?

JD : Déjà le moine a un habit (qui est très particulier) et fait un peu le moine. Non, en fait pas vraiment. Il y a toujours quelque chose dans l'habillement de quelqu'un qui peut m'aiguiller sur son boulot ou sur ce qu'il est dans la vie. La manière de marcher dans ses vêtements montre si l'on est à l'aise ou pas, la manière de se mouvoir, de faire bouger ses vêtements, c'est aussi la manière de voir si tu es bien. Je le repère parce que cela m'intéresse.

RM : Dans un uniforme il y aura des différences suivant les gens ?

JD : Oui, bien sûr. Sinon ce serait trop simple.

RM : Donc il y a bien une relation entre le vêtement et l'individu.

JD : Oui, complètement. On n'achète pas n'importe quelle couleur, on ne met pas n'importe quoi (après il y a les impératifs de travail).

RM : Dans le canton du Pont de Montvert, dans les Cévennes, comment les gens s'habillent-ils ?

RM : Peut-on travailler à plusieurs ou la création est-elle solitaire ?

JD : C'est enrichissant de travailler à plusieurs, mais il faut rencontrer des gens avec qui tu peux partager les mêmes valeurs d'exigence.

Travailler ensemble est une rencontre. J'ai travaillé souvent seule mais sans vraiment être seule ; en pensant au contexte. Les objectifs sont communs aux gens pour qui tu travailles, ce n'est pas être seule.

J'ai aussi besoin de solitude, de rêver, d'écouter de la musique, de lire. Dans la solitude un paysage me fait penser à une couleur. Ma création n'est pas issue d'une solitude. Si tu es seule sans regarder autour, sans partager, tu ne créerais pas, très vite tu deviens stérile. La création vient de la rencontre.

CH : Fabriques-tu tes vêtements ?

JD : Pas toujours, cela dépend,



JD : Ni plus mal, ni mieux qu'ailleurs !

Depuis la mode du prêt-à-porter (début des années 70) les gens se moquent complètement de leur habillement. C'est devenu banal les trois quarts du temps. Alors qu'avant même dans les campagnes, les gens portaient des pièces exceptionnelles ; les jours de fête ils avaient pour certains de très beaux vêtements. Avant on achetait plus cher mais de bonne qualité ; maintenant on achète

pas cher des vêtements de mauvaise qualité : c'est la société de consommation. Sur le canton certains sont peut-être habillés d'une façon plus incroyable qu'ailleurs, car il y a beaucoup de récupération et quelquefois c'est très drôle. Par contre ils pourraient aller au bout d'une histoire mais cela ne les intéresse pas, alors qu'avec la récupération tu peux faire des choses fantastiques. Quand je récupère j'essaie de transformer. Ce qui est dommage ici, c'est la banalisation comme en ville. A Marseille, 98 % des gens sont

mal habillés, en Italie c'est 50%. Car dans la culture italienne il est encore important de bien s'habiller. Les Italiens ont une vraie tradition du vêtement. Pas en France où on avait une tradition de cour mais pas celle des vêtements. En Italie c'est le décorum de la société catholique : ils vont se faire voir à l'église bien habillés, ils se promènent le soir, ils se montrent (comme à Barcelone) ; ils ont dans la tête de toujours se changer pour aller quelque part. Moi, je fais des vêtements pour être bien dedans, les Italiens aiment le vêtement pour se faire voir. C'est un peu tout le tour de la Méditerranée. Comme au Magreb c'est l'histoire et les coutumes.

Par contre en France, pays centralisé, il y a eu dans certaines régions de passage des traditions de tissage (le Rhône, l'Alsace, les endroits où l'on cultivait ce qui est en relation avec le tissage: en Cévennes le ver à soie). Dans les collections anciennes on trouve de très belles pièces. A l'Alsace il y avait des bas de soie brodés fabuleux, les femmes en achetaient une paire tous les dix ans, elles les réparaient, les transformaient. Maintenant on les achète, on les file et hop à la poubelle.

Dans l'habillement populaire que restera-t-il des créations contemporaines ? Sans doute des choses bien moins fabuleuses que celles des siècles passés. Par exemple, tu as des jupons de femme qui sont de vraies œuvres d'art tellement ils ont été brodés, reprisés, ajoutés d'autres tissus. C'est incroyable, elles avaient un jupon à vingt ans et elles le transformaient toute leur vie.

bise-art, blizart.....



●●● *CH : Que pourrait-on faire pour le costume des hommes?*

JD : Ah ! Oui, pour les hommes c'est très limité. Déjà les industriels ont peur de se lancer dans une fabrication différente. C'est la manière dont les garçons peuvent se projeter dans la société qui fait qu'ils n'acceptent pas des habits différents ou extravagants.

CH : Quelle tenue détestes-tu le plus ?

JD : Le tailleur, celui de la femme performante et dynamique et de même le complet cravate des hommes, le costume débile. Ce que les gens se croient obligés de porter.

RM : Si le costume était le seul critère, tu aimerais habiter dans quel pays ?

JD : J'aimerais habiter au Maroc.

JD : J'aimerais habiter au Maroc.

RM : Où ne voudrais-tu pas habiter ?

JD : Aux Etats-Unis, la caricature qu'ils sont très mal habillés. Alors qu'au Maroc et au Japon il existe encore une identité forte du textile.

RM : Mal s'habiller cela veut dire quoi ?

JD : C'est comme le mauvais goût... c'est compliqué. Mal s'habiller c'est de ne pas oser. Mal s'habiller c'est vouloir coller à la normalité (la norme

c'est celle du voisin, celle du petit groupe), ne jamais mettre de couleur, vouloir adhérer à une mode pour passer inaperçu.

RM : Pourquoi les hommes s'habillent-ils plus tristement que les femmes ?

JD : Parce que la femme à tous les moments de son histoire a eu à se battre pour être reconnue. Les habits lui ont souvent été imposés par les hommes. Par tradition les couturières n'existaient pas jusqu'au XVIIe siècle, c'était des couturiers, les femmes cousaient mais ne créaient rien.



Après il y a eu une période de liberté sous l'empire quand Joséphine est arrivée ; elle a imposé la mode des îles de la Martinique : petit haut, jupe droite et surtout pas de corset. Puis la rigueur est revenue sous la pression des lobbies textiles de l'époque (déjà !). Les industriels anglais interdisaient de copier les tissus des Indes, parce qu'ils en avaient la propriété. La première femme qui a changé vraiment la mode c'est Chanel, elle a jeté les corsets à la poubelle.

Donc la femme s'est toujours battue pour sa différence, ce qui lui donne maintenant une

plus grande liberté vestimentaire. En ce qui concerne la fabrication pour les hommes, les trois quarts c'est terne. On ne verra pas dans les boutiques du rose fuchsia pour les hommes, on dira que cela ne se vend pas. Comme les gens ne font plus leurs vêtements, ce sont les boutiques qui font la rue. Dans les années 60 les vêtements étaient beaucoup plus créatifs car les gens faisaient leurs fringues ; maintenant plus personne ne les fait. Heureusement pour la couleur il y a tous les apports du monde, on met des robes indiennes, du Maghreb,



japonaises, de l'Himalaya, du Pérou. C'est dans le tissu que l'on peut voir le plus grand mélange de culture et cela me plaît. Parce que les tissus sont plus faciles à transporter ; de l'Extrême-Orient on ramenait de l'or, des tissus, des étoffes.

CH : Envisages-tu d'exposer ?

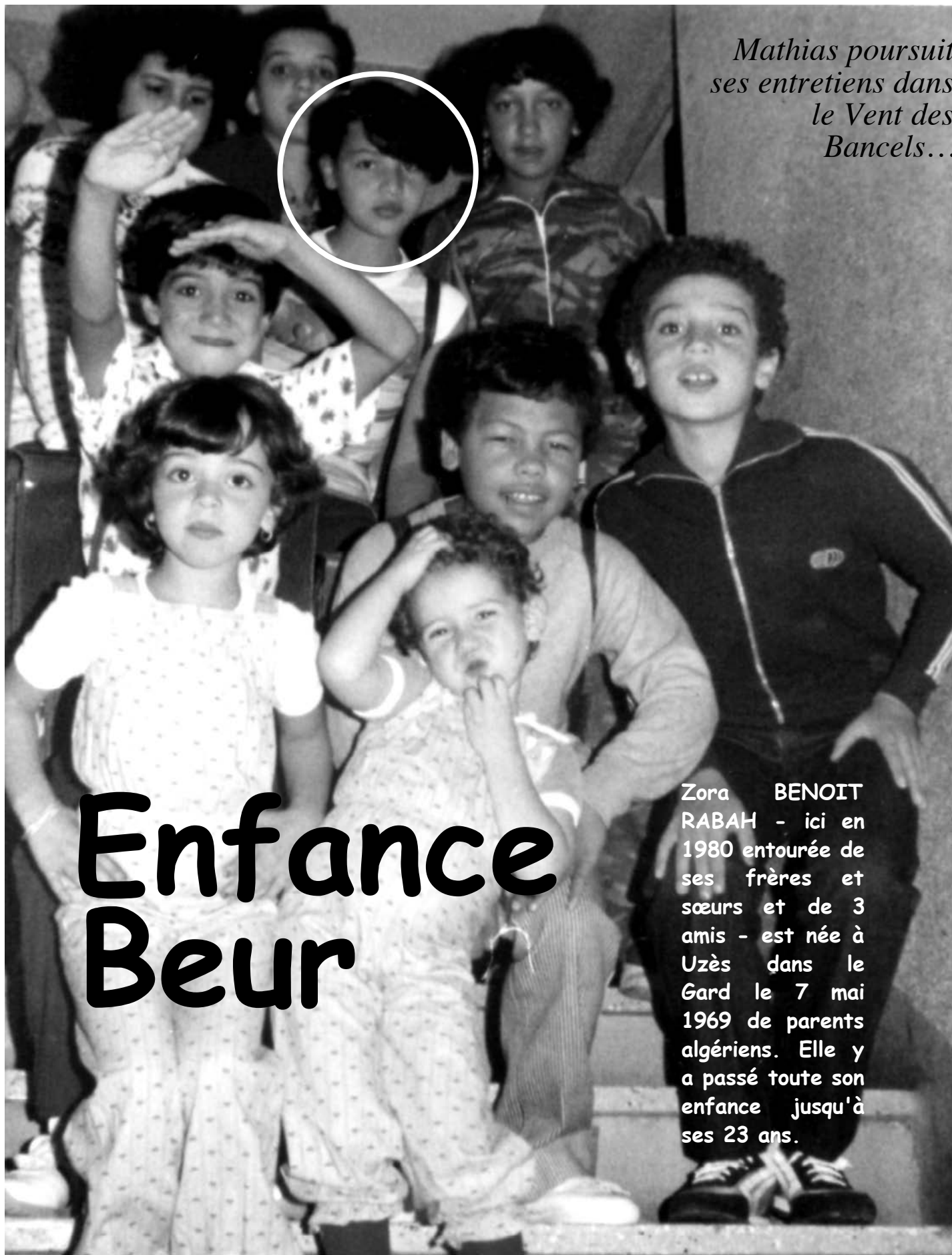
JD : Oui, faire des expos de temps en temps dans un lieu qui me plaît, partager avec d'autres personnes : faire des robes avec Evelyne Pavot céramiste ou avec des peintres.

CH : Pour conclure ?

JD : Ce qui me plairait, c'est que sur le canton il y ait plus d'artisans d'art qui s'installent. Cela donnerait une dynamique et permettrait à des jeunes de découvrir et de rester sur ce pays pour le rendre plus vivant. ■

**Propos recueillis par
Catherine HELING et Roland
MOUSQUÈS**

fraîche rafale



*Mathias poursuit
ses entretiens dans
le Vent des
Bancels...*

Enfance Beur

Zora BENOIT
RABAH - ici en
1980 entourée de
ses frères et
sœurs et de 3
amis - est née à
Uzès dans le
Gard le 7 mai
1969 de parents
algériens. Elle y
a passé toute son
enfance jusqu'à
ses 23 ans.

M.

B: Quels métiers exerçaient tes parents?

Z.B: En Algérie, mon père a été barman, il a aussi été ouvrier agricole: il travaillait les vaches. En France, il est devenu manoeuvre puis maçon. Quant à ma mère elle est mère de 10 enfants et avait bien assez de travail ainsi! Mais elle a quand même fait les saisons en agriculture (asperge, cerise, fraise, melon) depuis ma naissance et jusqu'à sa retraite.

M. B: Y avait-il d'autres familles algériennes dans ton quartier?

Z.B: Oui beaucoup! On habitait le quartier des Amandiers et à l'arrivée d'Algérie, mes parents et tous leurs amis s'y sont installés.

M. B: Parlaient-ils souvent de leur pays?

Z.B: Tout le temps, car ils ont toujours rêvé de retourner y vivre un jour, et encore maintenant. Au départ avec nous, les enfants, et puis petit à petit, ils ont réalisé qu'ils iraient seuls. Mais leur pays, c'est leur pays! On y allait chaque année jusqu'en 1983, année de naissance du 10^{ème} enfant et là, ça n'a plus été possible financièrement.

M. B: Est-ce que tu aurais aimé y vivre?

Z. B: Non, oh non, j'y ai passé toutes mes vacances d'été, au début c'était sympa, génial, j'apprenais l'Arabe, j'y avais des amis. Et puis je suis devenue adolescente, et je n'avais pas le droit de me mettre en pantalon, il fallait que je me cache avec un voile pour sortir, alors c'était moins rigolo!

M. B: Comment se manifestait la culture arabe dans ta famille?

manifestait la culture arabe dans ta famille?

Z. B: Déjà, par la cuisine: le couscous, le *tslé-tslé** ... Et puis par la religion musulmane: on faisait le *ramadan**. Au départ comme je n'étais pas encore à l'âge de la puberté (âge obligatoire pour faire le Ramadan), moi et mes frères et soeurs plus jeunes, nous devions aller dehors ou dans les chambres au moment du repas des grands (le *ftor*). Nous (les plus jeunes) râ lions pratiquement tous les soirs parce qu'ils avaient plein de pâtisseries pour commencer. Ensuite c'était un repas normal. Quand je faisais le

Ramadan (de 13 à 23 ans), je me souviens des week-end: on commençait à préparer le repas vers 15h pour manger vers 21h ou 22h. Ça faisait passer le temps. Dans les 3 derniers jours du Ramadan, on veillait plus que d'habitude parce qu'il fallait faire les gâteaux de l'Aïd*. Le 27^e jour de ce Ramadan, il y avait l'aumône: ma mère faisait souvent de la galette qu'on n'avait pas le droit de manger car elle la distribuait!

M. B: Quelle langue parliez-



vous en famille?

Z.B: C'était rigolo: eux nous parlaient en algérien et nous leur répondions en français!

M. B: Quels étaient tes rapports avec les autres français?

Z. B: Normaux. Moi je n'ai jamais subi le racisme, j'ai connu des arabes qui l'ont vécu



mais moi, soit j'ai eu de la chance, soit j'ai bien choisi mes amis ... je n'ai jamais fait de différences... C'était pareil pour mes frères et soeurs, mais mes parents bloquaient un peu sur la culture française, ils avaient un peu de mal, comme mes trois soeurs aînées qui sont les seules à être nées en Algérie..

fraîche rafale



1976: voyage
en bateau
pour l'Algérie

Mes parents ont plus subi le racisme, mais ils l'ont aussi créé: il ne fallait pas qu'on côtoie des français, c'était difficile d'en amener à la maison: si j'amenaient une copine avec une robe un peu décolletée, tout de suite elle était jugée comme

une pute, et elle ne pouvait pas revenir... Alors le racisme, il était dans les deux sens... D'ailleurs la plupart des enfants beurs réagissent comme leurs parents, comme des victimes de la non compréhension de leur culture. Mes frères et soeurs aussi résonnent comme ça. Je ne sais pas pourquoi je suis sortie du lot ? Je connais d'autres enfants beurs qui ont réagi comme moi sans avoir la même

même histoire. Je suis d'origine arabe et j'en suis fière, mais je me sers de ma culture comme échange de nos différences et surtout pas comme bouclier contre les autres.



M. B :Quelle était la différence entre ce qu'on te disait à la maison et ce que tu apprenais à l'école?

Z.B: Déjà la religion ! Nos parents nous avaient mis dans une école catholique tenue par des soeurs, je n'ai jamais su pourquoi ! Donc à la maison on avait Mahomet et à l'école, Jésus ! Je ne comprenais rien: à la maison, il ne fallait pas

Jésus ! Je ne comprenais rien: à la maison, il ne fallait pas parler de ce que l'on me disait à l'école, et vice-versa... Pourtant je m'entendais bien avec les soeurs catholiques, j'étais avec elles toute l'année scolaire et pendant les vacances, en colo pendant 1 mois 1/2. Je les voyais presque plus que mes parents. Chaque fois qu'il y avait des sorties à l'école, je n'y avais pas droit. Au départ je croyais que c'était une question financière. Mais j'ai compris très vite que l'argent n'avait rien à y voir. Ils ne pouvaient pas me surveiller et mes profs n'étaient pas fiables. Et pourtant c'est eux qui me faisaient étudier! Est ce que c'était parce qu'ils représentaient une autre culture? Je le crois malheureusement. Pourtant ils nous laissaient en colonie avec les soeurs chaque été. Peut-être par ce qu'elles étaient religieuses. J'ai quand même pu aller 3 semaines en Angleterre. J'avais 19-20 ans et mes parents ne savaient ni lire ni écrire le français, j'ai remplie l'autorisation (avant c'étaient mes soeurs aînées qui le faisaient) et j'ai dit à mes parents que c'était un voyage obligatoire. J'ai toujours dû mentir à mes parents; pour pouvoir sortir avec un garçon ou tout simplement pour passer du temps avec mes copines au lieu de rentrer directement en sortant de l'école. Et puis en grandissant ce fut l'éducation qui devenait un problème: quand mes copines parlaient de leurs mecs!... moi si j'en avais parlé à ma mère, je me serais fait tuer. Le jour où j'ai appris que la majorité était à 18 ans et ce que ça voulait dire, j'avais 9 ans et j'ai dit à mon père, pour ma soeur aînée: tu sais que tu

n'as plus rien le droit de lui dire, elle a 18 ans maintenant, si elle a envie de faire quelque chose, elle peut le faire ... j'ai eu droit a une claque !

M. B: Comment allais-tu à l'école ?

Z.B: L'école était à une demi-heure de marche mais la plupart du temps c'était mon père qui nous emmenait, il avait une petite remorque, derrière sa mobylette, dans laquelle nous montions tous !

Je n'étais pas demi-pensionnaire car il ne fallait pas manger les plats des français (peur du porc et de la viande non hallal*) !



M.B: Est-ce que tu avais un vêtement particulier ?

Z.B: Mes soeurs devaient être en robe. Or comme il faisait froid, ma mère leur mettait un pantalon sous la robe: avant d'arriver à l'école, elles enfilaient la robe dans le pantalon pour qu'elle se transforme en chemise. Quand je suis arrivée, moi, la cinquième fille, je pouvais m'habiller comme je voulais, mis à part les décolletés et les mini-jupes...

M. B: Pourquoi tes parents se sont-ils installés en France ?

Z.B: Pour le boulot, parce que mon père ne gagnait pas très bien sa vie en Algérie; ils vivaient chez mes grands-parents maternels car ils ne pouvaient pas entretenir une maison à eux. Donc, en 1965, il est venu tout seul, le temps de trouver du travail, puis en 67, il a fait venir le reste de la famille.

M.B: Pourquoi as-tu décidé de venir en Lozère ?

Z. B: Parce que ça faisait trois mois que j'étais au chômage, ma soeur était ici, et elle a

mois que j'étais au chômage, ma soeur était ici, et elle a entendu parler d'un agriculteur qui cherchait quelqu'un pour l'aider... alors j'ai foncé, parce que j'aurais tout fait plutôt que de rester à glander chez moi... Au départ, c'était pas un choix, et puis après ça a été les amis que je me suis fait, l'association "Sauvage" et puis Jean-Pierre.

M. B: Qu'est-ce que tu penses transmettre à tes enfants de cette culture ?

Z.B: Qu'ils la connaissent, mais surtout ne rien leur imposer ! parce que moi ça n'a été que ça: tu fais ça, un point c'est tout, même si tu ne comprends pas pourquoi ! Mes enfants mangent du porc parce qu'il y en a à la cantine, mais ils savent qu'il n'y en a pas à la maison parce que je n'en mange pas. Je n'ai jamais su pourquoi je ne mangeais pas de porc, je ne saurais donc pas le leur expliquer ! Pour eux je ne l'aime pas c'est tout.

M. B: Quel est ton meilleur souvenir ?

Z.B: Mes mamies françaises !

Z.B: Mes mamies françaises ! Comme on était émigrés, on avait aucune famille ici. Il y avait deux mamies veuves dans le quartier: une était toute douce, accueillante, elle nous offrait toujours un petit goûter, chocolat chaud, elle nous parlait de la guerre. Elle représentait pour moi, la mamie maternelle et l'autre qui était un peu plus râleuse, était la mamie paternelle !

M. B: Quel est ton plus mauvais souvenir ?

Z.B: Je n'ai pas vraiment de mauvais souvenirs de l'enfance.

M. B: Est-ce que tu aimerais la revivre ?

Z.B: Oui oui !

■
Propos recueillis par Mathias BROSSARD

* Tslé-tslé: Préparation de pâtes "langues d'oiseaux" avec des oeufs et du poulet.

* Ramadan: Le neuvième mois de l'année musulmane, mois de jeûne.

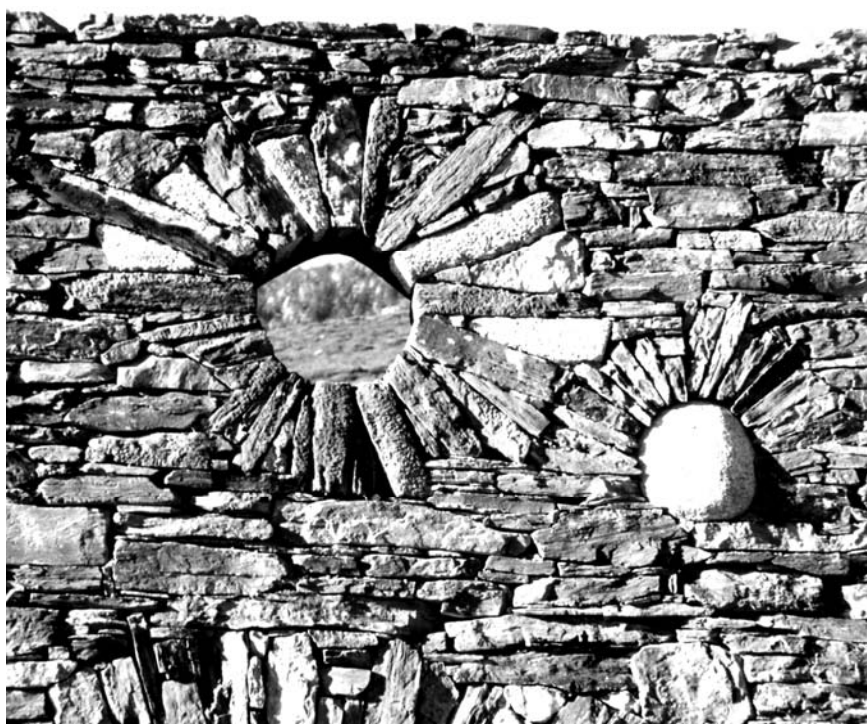
* Hallal: Viande d'animal tué selon les rites musulmans.

* L'Aïd (el Kebir): Fête du mouton chez les musulmans.

Les années 80
à la maison:
Mes parents et
moi avec le
mouton de
l'Aïd (fin du
ramadan)

l'air de rien.....

À ce concours organisé par la Chambre des Métiers de la Lozère, deux maçons tailleurs de pierre du canton sont lauréats !



Concours savoir-faire et patrimoine 2002



Le 25 Octobre 2002 , lors du 9 ème salon du cadre de vie à Mende, la chambre des métiers de la Lozère a remis les prix du concours “Savoir-faire et patrimoine” qu'elle organise tous les deux ans .

Le premier prix dans la catégorie “Salarié” est revenu à Julien Durand (Pont-de-Montvert), pour la réalisation d'une maison en pierres au hameau du Tronc (St-Maurice de Ventalon) , travail qu'il a effectué en collaboration avec Thomas Brasseur (St-Andéol de Clerguemort) .

Toute la maçonnerie a été réalisée au mortier de chaux (La rubrique habitat sain du Vent des Bancelles dit BRAVO!), avec des pierres de schiste locales et des encadrements en granit taillés par Julien .

La prouesse technique à rejoint l'esprit de création

Le premier prix “Aménagement de village” est revenu à Bruno Durand, (nouvel habitant de Figeirolles à Vialas) pour le travail de taille de pierres des fontaines de la place de Vialas créées par Evelyne Pavot (Mosaïste)

Là encore : Savoir-faire, création et imagination étaient au rendez-vous.

Alors BRAVO à Julien, Thomas et Bruno !!!

Voici un système astucieux et économique pour remédier au désagrément que procure une cheminée qui enfume la pièce...

Il était une fois en Cévenne, une cheminée qui comme beaucoup de ses consœurs fumait abondamment. Nous étions adeptes des portes ouvertes, chaud devant, froid dans le dos.

Mais un jour m'en allant promener du côté de Pénens-Haut chez M. et Mme ROUVERAND, j'ai découvert dans leur cheminée un bout de tôle pliée, découpée... système ingénieux et solution à notre problème.

Cette tôle dont les dimensions sont 1m x 2m pour 1mm d'épaisseur coûte environ 31 euros.

Sa mise en forme et son installation qui ne modifie pas la maçonnerie d'origine de la cheminée prennent environ 6 heures.

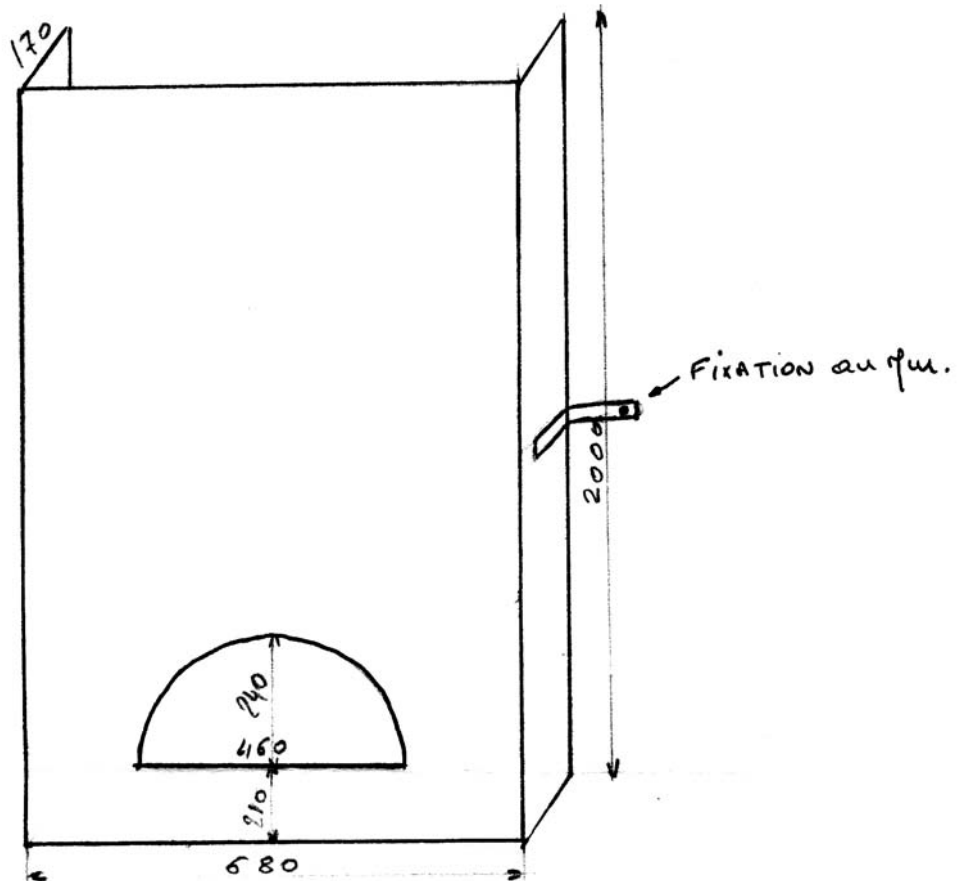
Le pliage des deux côtés de 170 mm a été effectué à l'aide d'une disqueuse équipée d'un disque à découper le métal.

Avec ce disque on affaiblit, on diminue l'épaisseur de la tôle sur toute sa longueur, puis on retourne la tôle et on plie celle-ci en s'appuyant sur une poutre placée au sol.

La découpe dans le bas de cet avaloir a été effectuée elle aussi avec une disqueuse. Une scie sauteuse munie d'une lame à métal peut aussi faire l'affaire.

Deux équerres sont soudées de part et d'autre de l'avaloir. Un rondin de métal scellé au mur (scellement chimique ou plâtre) les traverse.

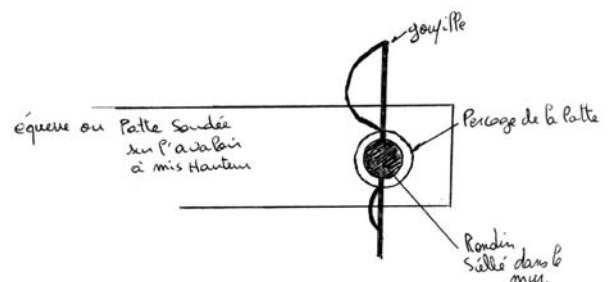
Une goupille maintient



Bout de tôle

Une goupille maintient l'ensemble. L'avaloir peut ainsi s'enlever facilement lors du ramonage (voir dessin).

Equipé depuis novembre, la cheminée ne fume pas même par grand vent, à condition de démarrer un petit feu flambant qui préchauffe le conduit. Elle aurait même tendance à trop tirer; on peut donc rajouter une plaque mobile sur l'orifice du bas afin de pouvoir réguler le tirage.



Eric TAMISIER.

Une marée noire de trop... Violaine raconte...



Y'a pas si longtemps je cherchais un peu de boulot. J'avais trouvé un truc dans le Gers, des horaires tôt le matin, tard le soir, laissant le plein après midi libre : il s'agissait de gaver des canards. Malgré la moue dégoûtée de

tout le monde, j'étais enthousiasmée de me dire que du foie gras, je vais m'en mettre jusque là (!!) à Noël mais au moins j'aurais mis la main à la pâte, j'aurais participé au sale boulot. Pour pas vous décevoir, j' vais vous le dire tout de suite : j'y suis pas allé.

Puisque personne voulait me faire travailler, j'ai décidé de prendre quelques vacances en Espagne, plutôt sympa. Seulement ma belle morale du paragraphe précédent m'a rattrapée (vous l'aviez compris: ma bagnole, j'y mets de

que l'organisation est très moyenne. Remplir les seaux ça se fait vite mais les remonter jusqu'à la benne c'est une autre histoire... sans parler que personne ne sait où va ce déchet qu'on ramasse !

Pour moi l'expérience a été vraiment écoeurante sur beaucoup de plans :

ECOEURANT ce liquide visqueux, affreusement lourd, puant, qui recouvre tout et en plusieurs couches parfois...

ECOEURANTE l'inaction totale des politiques espagnols. **ECOEURANTE** le manque d'organisation, tant sur les plages que pour le rapatriement des conteneurs de pétrole.

ECOEURANT le gaspillage énorme généré par le nettoyage des plages (une tenue par jour, bottes, pique nique ...)

ECOEURANT de voir ce défilé incessant de moteurs, diesel ou essence, qui traînent volontaires ou touristes en quête de souvenirs de la catastrophe...

En bref, au moment où j'y étais, (fin novembre-décembre), c'est 900 km de côtes où la pêche est interdite, plus de 15 000 oiseaux recensés morts. Le guillemot de Troil, une espèce de pingouin des océans tempérés, nicheur en Galice, va disparaître de la péninsule ibérique... vous écoutez sûrement les infos, donc comme moi vous savez que ce n'est pas fini.

En tout cas, la présence forte de volontaires encore trois semaines après la catastrophe ça fait chaud au cœur. Les espagnols ont été supers, nous avons été 1000 fois remerciés d'être là et nous, nous sommes repartis avec le sombre sentiment d'avoir brassé de l'air... ■

Violaine BROSSARD

Faut que je vous l'dise... J'me suis sali les mains !

Quelques chiffres

source: quotidien « La RAZON » du 1er décembre 2002 («L'argument » en français).

* Plus de 2000 volontaires sur les côtes (qui n'étaient touchées que depuis Malpica jusqu'à Corrubedo c'est à dire 1/6 peut être de ce qui est touché aujourd'hui ...)

* 20 bateaux ont pompé 3000 Tonnes dans la mer, plus de 2000 volontaires ont ramassé 3500 Tonnes de pétrole sur les plages.

Marées noires en Europe : les pires désastres
- Olympic Bravery; 1976 FRANCE; 250 000 T de pétrole.

- Amoco Cadiz; 1978 FRANCE; 223 275 T de pétrole

- Haven; 1991 ITALIE; 136 500 T de pétrole

- Torrey Canyon; 1967 ROY. UNI; 124 150 T de pétrole

- Irenes Sevenade; 1980 GRECE; 118 950 T de pétrole.

Le Prestige, ce n'est que 70 000 T de pétrole, encore plus dégueulasse.

* Quelqu'un a-t-il entendu parler de la société pétrolière responsable ?

..... Pas moi.

l'essence dedans et pas du tournesol, alors à moi aussi de faire à mon niveau, un peu de sale boulot pour essayer d'assumer les catastrophes) : le Prestige fait naufrage. Evidemment la Galice c'était ma destination, évidemment maintenant les côtes c'est tout noir- dégueu... Après une semaine et 1/2 de vadrouille en Asturies et Cantabrie, on chope les premiers contacts "pétrole" dans une énorme manifestation d'espagnols à Santiago de Compostela: ils demandent la démission du gouvernement qu'ils disent menteur et incompétent. Le premier ministre a quand même mis 32 jours à venir sur les lieux !!!

Entre Muros et Carnota, on se fait embaucher vitesse éclair sur une mini plage toute noire. Du matériel, sans aucun problème on se le procure, avec masque et gros chaterton pour tout colmater. Déguisés en astronautes on s'aperçoit vite

muses au vent

IL NEIGE DANS LA NUIT

Ni entendre une voix de l'au-delà.
Ni mettre dans le tissu des lignes
la chose ineffable.
Ni ciseler la rime avec le soin d'un orfèvre.
Ni belles paroles, ni verbe profond...
Ce soir, Dieu soit loué,
je suis au-dessus
bien au-dessus de tout cela.

Ce soir,
je suis un chanteur des rues.
Ma voix est sans talent;
une voix qui chante pour toi
une chanson que tu n'entendras pas.
Il neige dans la nuit.
Tu es à la porte de Madrid.
Tu as toute une armée devant toi.
Une armée qui tue ce que nous avons de plus beau,
l'espoir, la nostalgie,
la liberté et les enfants.

Il neige dans la nuit.
Ce soir peut-être
tes pieds mouillés
ont froid.

Il neige.
Et alors que je pense à toi,
à l'instant même,
une balle peut te trouer le corps, là,
Et alors, c'est fini,
ni neige, ni vent, ni jour, ni nuit...
Il neige.
Et toi,
qui déclaras « No pasaràn »
avant de te planter
devant la porte de Madrid,
tu existais sans doute.

Qui étais-tu, d'où venais-tu, que faisais-tu ?
Je n'en sais rien :
par exemple,
tu es peut-être venu des mines de charbon des Asturies.
Tu portes peut-être au front un bandeau ensanglanté
qui cache une blessure reçue dans le Nord.
Et c'est peut-être toi qui as tiré la dernière balle
quand les Junkers incendiaient Bilbao,

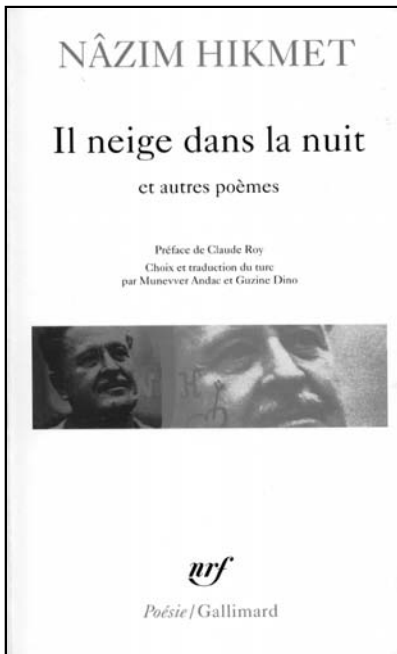
*Le poète est un géant qui
passe sans effet par le trou
d'une aiguille et, à la fois, un
nain qui remplit l'univers.*

Pierre Reverdy

" Je suis né en 1902
je ne suis jamais revenu dans
ma ville natale
je n'aime pas les retours..."

Voici ce que nous
raconte dans son livre de
poésie " Il neige dans la nuit
" Nazim Hikmet, grand poète
turc, d'une famille
d'intellectuels ; dès son plus
jeune âge il compose de la
poésie. Il n'est pas
indifférent aux nombreux
événements de son pays, de
la lutte des paysans, ce qui
l'amènera au communisme. A
vingt ans il part à Moscou
dans l'exaltation de la jeune
révolution, il revient dans son
pays mais y est persécuté
pour ses écrits. Il fait donc
de nombreux voyages entre
les deux pays ; en 1938 il
est malheureusement
condamné à 35 ans de prison,
il en fera 12, ce qui
fragilisera sa santé. C'est
ainsi que les hommes vivent :
ils emprisonnent, tuent les
poètes, brûlent leurs écrits ;
alors que des hommes comme
Hikmet, Darwich, et bien
d'autres sont les derniers
espoirs d'une humanité
éclairée de paix et de
fraternité.

" Ce qui m'a frappé
dans les poèmes de Nâzim
Hikmet, la première fois que
je les ai découverts, c'est



leur espace ; ils contiennent plus d'espace que toute la poésie que j'avais lue jusque-là. Ils ne décrivent pas, ils traversent, ils franchissent des montagnes. Ils parlent aussi d'action. Ils évoquent les doutes, la solitude, le deuil, la tristesse, mais ces sentiments suivent l'action au lieu d'en être les substituts. Espace et action vont de pair. Leur antithèse est la prison, et c'est dans des prisons turques que Hikmet prisonnier politique, a écrit la moitié de son œuvre. "

John Berger
Le Monde Diplomatique -
février 2002

En 1950 il fait une grève de la faim pour sa libération, des intellectuels de nombreux pays interviennent en sa faveur. Une amnistie générale est votée, enfin libre, il doit s'exiler et voyage de nouveau dans le monde entier (sauf aux Etats-Unis où il est interdit) jusqu'à sa mort le 3 juin 1963.

■
Catherine HÉLING

ou dans le domaine
d'un quelconque comte Fernando Valesceros
de Cordoue,
tu étais peut-être journaliste.
Tu avais peut-être une boutique, Puerta del Sol,
tu vendais des fruits aux vives couleurs espagnoles.
Tu n'avais peut-être aucun talent, ta voix était peut-être très belle.
Tu es peut-être étudiant en philosophie
ou à la Faculté de Droit;
et dans le quartier de l'Université,
tes livres ont été déchiquetés
sous les chenilles d'un tarik italien.
Tu n'es peut-être pas croyant
ou tu portes au cou une petite croix au bout d'une ficelle.
Qui es-tu, quel est ton nom, quel est le jour de ta naissance ?
Je n'ai jamais vu ton visage et ne le verrai jamais /
Je ne sais pas,
il rappelle peut-être le visage
de ceux qui ont battu Koltvhak en Sibérie;
ou par certains traits, ton visage
ressemble à celui qui chez nous à Doumloupinar,
gît sur le champ de bataille.
Peut-être rappelles-tu un peu Robespierre.
Je n'ai jamais vu ton visage et ne le verrai jamais,
tu n'as pas entendu mon nom ni ne l'entendras jamais.
Entre nous, des mers, des montagnes,
ma maudite impuissance
et le Comité de Non-Intervention.
Je ne peux ni venir à tes côtés,
ni t'envoyer une caisse de cartouches,
ni un cageot d'œufs frais,
ni une paire de chaussettes en laine.
Et pourtant, je le sais,
par ces temps froids, sous la neige,
comme deux enfants, ils ont froid
tes pieds mouillés qui gardent la porte de Madrid.
Je le sais :
tout ce qu'il a de grand et de beau,
tout ce que le fils-de-l'homme créera de grand et de beau,
c'est-à-dire cette terrible nostalgie, cette faim de mon âme, sont dans les yeux
de ma sentinelle à la porte de Madrid.
Et moi, comme hier, demain ou ce soir,
je ne peux lui offrir que mon affection.

25/12/1937

ah, lisez !



Reporters sans frontières
Une association reconnue d'utilité publique

Alors que plus d'un tiers de la population mondiale vit dans un pays où il n'existe aucune liberté de la presse, **Reporters sans frontières** œuvre au quotidien pour que l'information reprenne ses droits.

En 2001, 31 professionnels des médias ont perdu la vie alors qu'ils travaillaient pour nous informer. Actuellement, plus de 120 journalistes sont emprisonnés dans le monde pour avoir simplement voulu exercer leur métier.

Au Népal, en Érythrée ou en Chine, un journaliste peut passer plusieurs années en prison pour un mot ou une photo.

Parce qu'emprisonner ou tuer un journaliste, c'est éliminer un témoin essentiel et menacer le droit de chacun à l'information, **Reporters sans frontières** mène son combat depuis plus de dix-sept ans.

- Défendre la Liberté de la presse au quotidien:

Alertée par son réseau de plus de cent correspondants, **Reporters sans frontières** dénonce les violations de la liberté de la presse dans le monde en informant les médias et l'opinion publique par des communiqués de presse et des campagnes de sensibilisation.

- L'association défend les journalistes, collaborateurs et professionnels des médias emprisonnés ou persécutés pour leur activité professionnelle. Elle dénonce les mauvais traitements et la torture qui sont encore des pratiques courantes dans de nombreux états.

- L'organisation soutient les journalistes menacés dans leur pays et aide les familles privées de ressources.

- **Reporters sans frontières** lutte pour faire reculer la censure et combat les lois visant à restreindre la liberté de la presse.

- L'association agit également pour améliorer la sécurité des journalistes, notamment dans les zones de conflit. Elle s'engage dans la reconstruction des médias et le soutien financier et matériel des rédactions mises en difficulté.

- Enfin, **Reporters sans frontières** s'est dotée, en janvier 2002, d'un bras

judiciaire en créant le RÉSEAU DAMOCLÈS. Pour que les assassins ou les tortionnaires de journalistes soient jugés,

Le réseau intervient aux côtés des victimes, devant les juridictions nationales et internationales compétentes, afin de mettre en œuvre les actions judiciaires appropriées.

- Reporters sans frontières: une organisation internationale:

L'action de l'organisation est relayée sur les cinq continents grâce à ses sections nationales (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Suède et Suisse) et ses bureaux à Abidjan, Bangkok, Buenos Aires, Istanbul, Montréal, Moscou, Nairobi, New York, Tokyo et Washington. Elle travaille en étroite collaboration avec des organisations locales ou régionales de défense de la liberté de la presse, membres du Réseau **Reporters sans frontières**, qui représentent l'Afghanistan, l'Argentine, le Bangladesh, La Birmanie, Cuba, l'Erythrée, Haïti, le Pérou, la République démocratique du Congo, la Russie, la Tunisie et l'Ukraine.

Les coordonnées complètes des différentes branches de l'organisation sont disponibles sur

- www.rsf.org: un site d'information sur la liberté de la presse:

Trilingue (français, anglais, espagnol), le site de **Reporters sans frontières** recense quotidiennement les violations de la liberté de la presse dans le monde.

Réactualisé plusieurs fois par jour, le site fonctionne comme une agence d'information sur la liberté de la presse. Il propose aux internautes de se mobiliser en faveur de la libération des journalistes emprisonnés en signant des pétitions. Pour contourner la censure, il présente à l'occasion des articles interdits dans leur pays d'origine, héberge des journaux qui ne peuvent être édités dans leur pays et donne la parole à des journalistes contraints au silence. Visité chaque mois par 35 à 45 000 personnes, il présente également des dossiers complets sur des affaires de presse et un "baromètre" qui donne une synthèse des atteintes à la liberté de la presse au jour le jour.

- Trois temps forts pour la liberté de la presse:

Reporters sans frontières célèbre, le 3 mai de chaque année, la Journée internationale de la liberté de la presse, et publie, à cette occasion, un rapport complet sur la situation dans plus de 150 pays.

L'association propose, par ailleurs, à des rédactions du monde entier de soutenir des journalistes emprisonnés grâce à un « parrainage ». Une fois par an, "la journée des parrainages" est l'occasion de briser le silence et de parler de la situation de ces journalistes, enfermés pour avoir voulu nous informer. L'association remet chaque année, Le 10 décembre, le "Prix Reporters sans frontières - Fondation de France" à un journaliste qui s'est illustré dans la défense de la liberté de la presse dans son pays.

Reporters sans frontières mène son combat quotidien grâce à la vente de deux magazines de photographies par an, grâce aux dons et au soutien de certaines institutions.

Secrétariat international: 5, rue Geoffroy-Marie 75009 Paris. Tél: 01-44-83-84-84; Email: communication@rsf.org; site: www.rsf.org ■ A.V.

Livre

Albert Combemale: "La mémoire par la main"

Entre Aigoual et mont Lozère, de hameau en village, l'auteur vous invite à partager les intimités identitaires dans

siècle. Avec un souci de réalisme social, il dresse les décors et reconstruit la vie au quotidien dans une frange étroite séparant le schiste cévenol du calcaire et du granit, les huguenots des catholiques. Rassemblant dans une saga familiale des récits de vie enregistrés pendant dix ans auprès de personnes âgées, il dit la vie, fidèle à celles et à ceux qui lui ont livré une part de leur existence.

Albert Combemale est né cévenol en 1941. Le rapport intime qui le lie à la nature dans ses jeunes années se brise dans l'exil de la pension au lycée d'Alès.

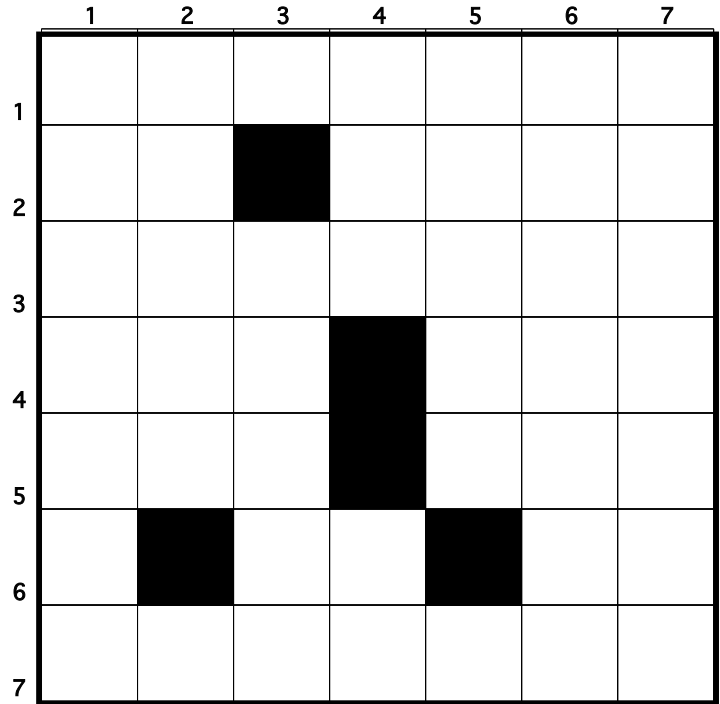
De 1960 à 1968, il se partage entre la vie active, maître d'internat dans plusieurs établissements de la région, des études supérieures et un service militaire qu'il dit n'avoir été qu'une suite de malentendus.

Diplômé d'études supérieures en géographie puis en occitan, il est ingénieur de recherche à l'université de Montpellier et participe à des travaux pluridisciplinaires avec des géographes, des économistes et des sociologues.

Chargé de cours de civilisation à l'Institut des étudiants étrangers, il conduit parallèlement des enquêtes et une réflexion sur la mémoire et l'identité. Il contribue, au sein d'associations et revues régionalistes, au maintien de la langue d'oc.

Editeur: Bibliothèque 42; 160 pages; 110 F (16,77 Euros). ■ A.V.

Mots Croisés



Jeu proposé par Hervé Goldfarb Horizontalement

1. Instrument de musique à cordes. 2. Spécialistes - Administration. 3. Quand on la sème, il ne vaut mieux pas s'attendre à en récolter que du bon. 4. Quart d'an - Métal dispatché. 5. Laboratoire "asséché" - Voyelles. 6. Soleil - Marque abrégée. 7. Crevé.

Verticalement

1. On peut l'attraper par les cornes, fortement appréciées. 2. Utilisa. 3. Individu bizarre. 4. Bruit un peu décalé - Mammifère d'Amérique du Sud. 5. On n'y tient pas plus que quelques minutes. 6. Plante crucifère. 7. Qualifie certains professeurs. ■

Solution du numéro 56

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	C	H	A	T	A	I	G	N	E	R	A	I	E
2	A	U	R	O	R	E	■	O	■	E	S	N	S
3	M	A	G	N	A	N	E	R	I	E	■	O	C
4	I	R	U	■	S	U	I	T	E	■	U	N	O
5	S	T	E	V	E	N	S	O	N	■	■	D	U
6	A	■	S	A	■	■	N	A	P	P	E	R	■
7	R	E	■	S	A	C	■	■	S	E	■	N	■
8	D	■	F	L	O	R	A	C	■	A	L	O	I
9	S	E	■	O	I	S	E	A	U	■	A	T	F
10	■	C	E	Z	E	■	N	U	M	E	R	A	L
11	P	R	E	■	I	■	S	E	U	D	R	E	■
12	N	I	E	R	A	S	■	S	A	■	O	I	E
13	C	E	V	E	N	O	L	E	■	A	N	E	S



"Passe-Montagne"

Le foyer rural de Fraissinet de Lozère, le Pont de Montvert et Saint Maurice de Ventalon

En 1999 la commune du Pont de Montvert avait fait réaliser l'insonorisation tant attendue de la salle polyvalente rendant possible l'organisation de concerts et de spectacles vivants, grâce aux conseils judicieux de "Bébert", régisseur général de spectacles, un pro en la matière.

La mobilisation des bras a permis de gratter, de repeindre et de remettre en état le matériel lumière et de fixer au plafond la structure métallique d'accrochage des projecteurs. Ce furent les succès



Régis Gizavo se produira à la Maison du Temps Libre de Vialas le samedi 5 avril à 21 h.

que l'on connaît : les concerts de "Général Alcazar" et "Zaragraph" organisés avec le concours de plusieurs associations du Pont.

D'où l'idée de fédérer les énergies autour d'un foyer rural. Le foyer rural de Fraissinet de Lozère a immédiatement proposé une fusion avec le Pont et St. Maurice nous a rejoint le 23 novembre 2000, date de l'assemblée générale constitutive de "Passe-Montagne".

A ce jour l'objectif du Foyer rural est de programmer des spectacles vivants et d'organiser des animations. Mais d'autres activités sont possibles dans le futur. Il y a encore en projet du travail sur la salle polyvalente : aménager

l'ancienne bibliothèque en local technique, la cuisine, installer une régie technique fixe pour pouvoir utiliser un micro facilement (lotos, conférences...), le doublement du vieux matériel son par une petite sono volante type cabaret.

En 2001, toujours sur les conseils de "Bébert" et grâce aux subventions de la fédération départementale des foyers ruraux et de notre conseiller général, du matériel de sonorisation costaud, professionnel, transportable en toute sécurité dans des caisses spéciales, a pu être acquis avec le foyer rural de Vialas. Il pourra servir à sonoriser de petits groupes, même en extérieur, avec une très bonne qualité, en voyageant entre les deux communes et celle de St. Frézal, si le foyer Regain décide de nous rejoindre ! Bébert doit mettre en place une formation pour les personnes intéressées dans chaque foyer afin de se servir correctement du matériel. Elles en seront ensuite responsables.

En 2002, Passe-Montagne a participé aux animations proposées par Contes et Rencontres et Printemps de l'Accordéon. On a pu aussi se régaler avec trois spectacles de théâtre, un bal folk, un concert de raï lors de la fête de la musique, un concert de ska organisé par les ados, une soirée jazz et un cirque en plein air.

Conjointement avec le Foyer rural de Vialas, les Scènes croisées de Lozère et la Fédération départementale a été organisée la résidence sur le canton du photographe Jean Marc Dugas. Nous remercions le SIVOM, l'Office du tourisme, les associations Stevenson, Arnica et Développement du canton pour leur appui financier. En 2003 le projet continuera, par la

publication d'un livre et une exposition des photos à "La Galerie de l'Arbre Seul" chez Laïd et Fatah à Masméjean pendant les mois de juillet et août 2003.

Parallèlement à cette résidence, deux stages photo avec le procédé spécial "sténopé" - chez J.M. Dugas - pour enfants, ont eu lieu sur Vialas et le Pont de Montvert, encadrés par Mathieu Rousseau et animés par Alain Pantel, dans le cadre du contrat éducatif local. Mais si cette année 2002 fut riche d'événements joyeux, aujourd'hui l'équipe n'est plus au complet puisque Christian Servièrre n'est plus là. Son départ trop brutal, trop tragique a plongé toute l'équipe de Passe-Montagne dans l'émoi. Christian répondait toujours présent lorsqu'il s'agissait de donner un coup de main et son sérieux nous avait prouvé qu'on pouvait compter sur lui en toutes circonstances. Le groupe entier avait trouvé en lui un associé indispensable, un ami.

L'année 2003 a démarré fort avec le concert du "Chauffeur est dans le pré" et ses rythmiques endiablées et va continuer avec Contes et Rencontres le 19 février (pour les enfants) au Pont et pour tout public le 14 février aux Bastides à St. Maurice. Réservez vos soirées le samedi 5 avril à 21 h. à la Maison du Temps Libre à Vialas dans le cadre du Printemps de l'Accordéon. Régis GIZAVO, voix sucrée et accordéon sorcier, composera des chansons belles et âpres fluides et profondes comme les musiques de transe qui ont marqué son enfance à Madagascar. Durée 1h30. 8 et 10 Euros. Et le samedi 17 mai au Pont de Montvert : Laura HERTZ, américaine délirante clown mime. ■

Cathy Pantel, Philou

tempête de délibérations

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
**Saint Andéol de
 Clerguemort
 Conseil municipal
 du 07 Décembre 2002**

Ce Conseil Municipal a commencé à 16 heures, il s'est tenu sur convocation de Monsieur le Maire en date du 28 novembre 2002.

Étaient présents:
 Daniel MATHIEU
 Thomas BRASSEUR
 Gisèle CHAPPELLE
 Stéphane CLARISSE
 Jean-Claude DAUTRY
 Jeanne GIROD
 Hervé PELLECUER
 Josette ROUX
 Etait absent excusé: Denis PIT (procuration).

Secrétaire de séance
 nommé: Jean-Claude DAUTRY.

On souligne dans un premier temps l'importance de la rédaction du compte rendu dans les jours qui suivent la séance de Conseil Municipal. Le conseil se tient selon l'ordre du jour établi.

1/ Objets de délibération:

*Indemnité au comptable du Trésor Public: cette indemnité est versée réglementairement et partagée entre Jacques DUFFETEL: indemnité pour la confection des documents budgétaires et Monique ARGENTIERE Receveur Principal Cette indemnité doit être versée en 2 mandats séparés et nominatifs et non plus en 1 seul.

*Subvention aux Contrats Verts: Il leur est alloué

une subvention pour le montant des travaux effectués. Cette subvention s'élève à 1.200,00 E.

Il reste à prévoir le programme des travaux à effectuer en 2003: entretien des sentiers répertoriés, des bords de route et de murettes dans le cadre d'une formation pierre, Eric Tamisier restant leur interlocuteur en partenariat avec Daniel Mathieu et Jeanne Girod

*Participation financière aux transports scolaires: cette participation s'élève à 111,00 E par élève pour le ramassage scolaire vers le Collet de Dèze soit pour 4 élèves 444,00 E.

2/ Travaux de 2002:

*Voirie: Pré Neuf les travaux du virage sont faits. Le Cros, les travaux concernant calade et place pourraient commencer dès réception de la notification du PNC. Ces travaux pourraient se répartir sur 2 entreprises une pour le traitement des surfaces et une pour la maçonnerie entreprises désignées selon leur disponibilité.

*Investissement outillage le matériel prévu a été acheté (bétonnière / perforateur / poste à souder / groupe électrogène ...)

*Investissement informatique: la visite du technicien fournisseur est prévue. Le choix du logiciel comptable est évoqué.

*Investissement

déneigement: le matériel est prêt.

3/ Prévisions de travaux en 2003:

*Voirie: recherche et signalement des trous et affaissements dans le secteur de Vitaterne, des Estrèches, de Sambuget, le parapet du pont du Pré Neuf dont la dangerosité est soulignée et autres travaux à prévoir sur la piste de Carmentran.

Le mur du Lauzas. Ce projet inscrit et chiffré en 2002 sera reporté en 2003

*Eau: le bassin de Lézinier est fragile. En l'état des projets d'adduction d'eau on ne peut qu'envisager en cas de besoin un branchement sur le bassin DFCI en relai du bassin actuel dans le cas ou celui ci serait inutilisable. En attendant, il est utile de sécuriser le dit bassin par la pose d'un cadenas avec 3 clés-. 1 pour un responsable habitant permanent, 1 pour l'employé de mairie et 1 en dépôt à la mairie.

*Murs de l'Espinass: démontages et mise en sécurité sont évoqués avec les différents choix d'entreprises possibles et différentes possibilités de financement, la mairie restant maître d'œuvre sur le projet de reconstruction, les évaluations et études pouvant être traités avec le GAL Cévennes.

*Abattage des arbres le long de la route de Faïsses. Les racines soulevant le goudron les arbres doivent être abattus. Le Maire prendra un arrêté mettant en demeure

arrêté mettant en demeure les propriétaires des dits arbres de les faire abattre.

5/ Déchetterie de la Vallée Longue:

il conviendra de négocier un contrat de membre associé client avec le SIVOM ou l'association qui aura à s'en occuper. La mise en place est prévue en 2003 en SIVOM en attendant l'intercommunalité et il faudra de toutes façons établir un contrat de prestation de service.

6/ Participation financière au fonctionnement des écoles:

La mairie du Collet de Dèze décide de faire participer les communes voisines concernées au financement des écoles. Cette participation s'élèvera à 383,89 E par enfant scolarisé. Quatre enfants étant scolarisés au Collet de Dèze (les 9 autres allant à Saint Fréal) il conviendra de prévoir 2303,00 E pour 2002-2003

7/ Adhésion aux Offices de Tourisme:

Cœur des Cévennes et Office du Tourisme du Pont de Montvert sollicitent notre adhésion. On souhaiterait voir se fédérer ses diverses structures sur un espace plus élargi,

8/ Lecture de divers courriers:

*02/10/2002 Mme Elianne Petit se plaint que l'élargissement de la voie publique réduit sa possibilité de stationnement au profit de la parcelle voisine ●●●

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

●●●●●●●●
**Saint Andéol de
Clerquemort
Conseil Municipal
du 07 Décembre 2002
(suite)**

●●●

*15/10/2002 Mme Perrine Douarche de l'école du Cros demande que lui soit donnée la possibilité d'utiliser une parcelle communale pour y faire son jardin potager à Poussiels. Cette possibilité peut lui être donnée pour la durée de sa location à l'école du Cros.

* 19/11/2002 la commune de Saint Frézal en appelle à la générosité de notre commune dans le cadre du décès d'un membre actif de la commune. Une collecte est ouverte auprès de la trésorerie du Collet de Dèze. Il est décidé de verser une subvention de 150,00 E au CCAS de Saint Frézal pour aide aux enfants de la personne décédée.

9/ Questions diverses:

*Lettres anonymes: des lettres anonymes ont été adressées à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Procureur de la République. Le caractère lâche et calomnieux de ces lettres a été évoqué. La totalité des membres présents au conseil municipal s'en est ému. Une enquête de gendarmerie a été mise en place par les autorités concernées. Le conseil municipal souhaite que cette enquête aboutisse et que soit mis un terme à ces pratiques.

*Fête de Noël: divers

projets ont été évoqués pour, cette année encore, faire avec petits et grands jeunes et moins jeunes une fête à Noël. Le temps d'organisation est court. Une recherche sera cependant faite dans ce sens.

*Entretien des ruisseaux: les dernières inondations conduisent à se poser la question de l'entretien des ruisseaux qui par ailleurs font partie de notre patrimoine et de notre richesse. Des solutions pourraient être recherchées avec les Programmes Locaux d'Aménagements Concertés et peut être aussi la Fédération de Pêche.

Vingt heures trente: l'ordre du jour étant épuisé le conseil prend fin. ■

●●●●●●●●
**Saint Maurice de
Ventalon
Conseil Municipal
du 29 Octobre 2003**

Absent: Mme BUISSON, excusée.

TARIF EAU 2003.
COMPTEURS
JARDINS ET
AGRICOLAS:

Les tarifs, de l'eau pour les compteurs jardins et agricoles sont reconduits à l'identique du tarif 2002. Jardins : 0,15 E le m3 et 3,00 E d'abonnement. Agricole : 0,15 E le m3 et 46,00 E d'abonnement et 3,66 E de taxe FNDAE.

INDEMNITES
PERCEPTEURS:

Le conseil municipal décide d'accorder 30,49 E à M. DUFFETEL à titre d'indemnités de préparation des documents budgétaires et 100 % du taux à Mme ARGENTIERE à titre d'indemnité de conseil.

PARTICIPATION
TRANSPORT
SCOLAIRE.

Le conseil s'engage à participer aux frais de transport scolaire auprès du conseil général pour l'année 2001/2002 à la hauteur de 1.110,00 E.

AFFECTATION
RESULTATS 2001:

Les résultats de l'année 2001 permettent d'affecter la somme de 43.149,32 E en investissement sur le budget de la commune. Pour le CCAS l'affectation de l'excédent reporté est de 95,05 E.

TARIF LICENCE
BOISSONS:

Suite à une erreur dans le libellé de la délibération, le conseil confirme la fixation du taux du tarif des licence de boissons à 12,00 E.

SUBVENTION
CONTRATS VERTS:

Le conseil accorde une délibération de 909,00 E aux Contrats Verts.

MAINTIEN DE LA
POSTE:

Le conseil prend une délibération pour défendre l'avenir des services publics en milieu rural et s'élève contre un regroupement possible des tournées de la Poste.

RECLAMATION EAU:

Le conseil annule la facturation de la location du compteur d'eau de M. FOLCHER puisqu'elle fait double emploi avec la facturation de M. LOPEZ, ancien propriétaire de la même maison.

DECHETTERIE et EAU:
Le conseil souhaite qu'une réunion se tienne avec la mairie du Pont pour examiner les problèmes posés par la fourniture d'eau potable et par la construction de la future déchetterie.

ORDURES
MENAGERES :

C'est la dernière année que la commune facture les ordures ménagères. A partir de 2003 c'est le SICTOM qui percevra la taxe des ordures basée sur le foncier bâti et gérée par le centre des impôts.

ECOLE DE LA
VIALASSE:

Le conseil, dans son souci de préserver le patrimoine immobilier de la commune a demandé à M. PIC du Parc National, de proposer un devis de réparation de l'école de la Vialasse (mise hors d'eau).

"Le Noël" de la commune est fixé au samedi 21 décembre à 15h.

●●●●●●●●
**Saint Maurice de
Ventalon
Conseil Municipal
du 29 Novembre 2002**

Absents: Mme SANCHEZ et M.

METGE excusés.

Le conseil approuve le compte-rendu du 29 octobre 2002.

EXTENSION AEP LA TOUR DU VIALA:

Le conseil délègue au Sivom la maîtrise d'ouvrage pour étudier la possibilité d'étendre le réseau AEP de la commune de St Maurice aux bâtiments de l'ancienne colonie de la Tour du Viala en passant par les fermes de la Cépède et des Vernets.

CAPTAGE DU MASMIN:

Le conseil prend la délibération pour réhabiliter le captage du Masmin en accord avec le devis établi pour l'entreprise Rouvière conjointement avec M. MERCIER de la Safer.

ORDURES MENAGERES:

Le conseil donne son accord pour suspendre le recouvrement de la taxe des ordures de M. HELLER, sa deuxième maison n'étant pas terminée.

TARIF EAU M. ARBOUSSET:

Le conseil décide d'installer un gros compteur, et la facturation de l'abonnement sera pris ultérieurement après consultation des instances administratives.

TARIF EAU 2003:

La taxe FNDAE forfaitaire de 3,66 E prélevée sur la facture d'eau, par compteur, est annulée et remplacée par

une taxe de 0,0213 E par m³.

ACHAT TERRAIN GONY:

Le conseil n'est pas d'accord pour négocier à 762,00 E les parcelles de M. GONY pour l'acquisition communale du chemin du Villaret. Il faut contacter les Domaines pour savoir la somme maximale que nous pouvons lui proposer et si on ne trouve pas d'accord, il faut engager la procédure d'expropriation.

CCAS DE ST FREZAL DE VENTALON:

Le CCAS de St Fréal demande une subvention pour aider une famille dans le besoin. Le conseil décide d'accorder 95,00 E.

QUESTIONS DIVERSES:

- TEMPLE : Le projet est arrivé en Mairie et il est mis à l'étude vu l'importance du devis.

- CHASSE-NEIGE : 2 ou 3 véhicules ont été vus mais ne convenaient pas, un troisième nous a été proposé et après visite, le conseil décidera de la suite à donner.

VIREMENT DE



CREDITS:

Le conseil décide de faire un virement de crédits afin

un virement de crédits afin de pouvoir payer les honoraires de l'architecte qui a réalisé l'étude du temple. Le programme d'investissement d'achat du petit matériel est diminué de la somme de 451,00 E pour augmenter le programme du temple.

APPROBATION ETUDE DU TEMPLE:

Le conseil après débat, approuve l'étude préalable réalisée par Mme GUIORGADZE, architecte du patrimoine, pour la restauration du temple, en octobre 2002 et donne pouvoir au Maire pour lancer les demandes de subvention auprès des différents organismes.

ADHESION ASSOCIATION ATTAC:

Le conseil décide de renouveler l'adhésion à l'association ATTAC pour un montant de 38,00E.

AEP LA TOUR DU VIALA:

Le conseil approuve la double demande proposée: 1ère solution : - Analyse de l'eau du captage NORD par les soins de la DDASS Choix d'un bureau d'étude et appel à un hydrogéologue Mission d'accompagnement confiée à la SAFER 2ème solution : mise au point par la DDA de l'avant projet sommaire déjà étudié. Après comparaison des deux études, mise en oeuvre par le SIVOM de la solution retenue par le conseil municipal.

PAYS CEVENNES:

Suite à l'adoption d'une part de la Loi

part de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire du 04 février 1995 et d'autre part de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire du 29 juin 1999, l'aménagement du territoire est réorganisée autour des pays et des agglomérations. Le pays est un territoire caractérisé par : - une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale - un lieu d'action collective fédérant des communes, des groupements de communes et des organisations socio-professionnelles autour d'un projet commun et global de développement à un niveau privilégié de partenariat et de contractualisation. Afin d'assurer la mise en cohérence des politiques de développement entre l'agglomération alésienne et le territoire cévenol dans son ensemble, il est souhaitable de s'engager dans une démarche de développement territorial et d'élaborer un projet de Pays des Cévennes sur la base d'un périmètre prenant en compte le grand bassin alésien (Gard et Lozère, voire Ardèche). L'initiative de la création du pays est laissée au volontariat des communes et/ou des groupements de communes qui souhaitent s'y engager. Le conseil accepte à l'unanimité le principe d'adhésion à la démarche proposée pour l'émergence du Pays des Cévennes.

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal
du 24 Janvier 2003
(suite et fin)

●●● PLAN DE SECOURS MAS DE LA BARQUE:

La commission de sécurité pour le Mas de la Barque a élaboré un plan de secours qui conduira à un contrat à signer avec la SELO société d'équipement de la Lozère. Le Maire propose de fixer le tarif de l'intervention de secours de la manière suivante (ski alpin et ski de fond):

Lieux d'intervention:
Autour de l'accueil : 23,00 E;
Zone approchée: 122,00 E;
Zone éloignée: 183,00 E;
Hors piste : 305,00 E.

Le Maire propose de donner délégation au prestataire responsable de la station pour gérer administrativement et financièrement cette opération dans le cadre d'une régie particulière et sans intervention de la commune. Le conseil, approuve et mandate Madame le Maire pour signer le contrat.

P.L.A.C: Un Plan local d'aménagement concerté est en cours d'élaboration sur le canton. Il peut permettre l'amélioration ou la création de chemins d'exploitation et la réhabilitation du petit patrimoine bâti. Le public concerné est : les collectivités et les particuliers, agriculteurs ou pas. Les financements pourraient atteindre 60 à 80 % grâce à des financements de l'Europe. ■

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal
du 11 Novembre 2002

Présents:

M. PASSEBOIS E., Maire
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint
M. HUGON J., 2ème Adjoint
Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint
Mmes GOURDON V., SALMERON F., VIDAL L.

Absents excusés:

Mme COLOMBAT S.,
procuration à Mme SALMERON
Mme LEVEL A.

Absents:

MM. JALAT F et MAURIN T.

Secrétaire de séance : Fabienne SALMERON.

ORDRE DU JOUR :

■ Commentaire sur le compte-rendu du Conseil municipal du 07/10/2002.

Quelques précisions sont apportées à ce compte-rendu:

1/ Mme Gourdon était absente excusée.

2/ J. Hugon souhaite qu'il soit précisé P.2, paragraphe b, alinéa 4, qui sont "les bénéficiaires de cette mesure". Il est donc décidé d'ajouter: "c'est à dire les propriétaires dont les terrains deviendront constructibles".

3/ Mme Bruguès pour sa part demande que P.2, paragraphe b, alinéa 2, soit expliqué le non recours à un colorant sur l'adduction du Viala. La

adduction du Viala. La phrase suivante complète donc cet alinéa: "La coloration s'est avérée inutile puisqu'on sait que les problèmes ont été causés par une mauvaise manipulation".

4/ M. Lieber souhaite que les interventions soient plus personnalisées. C'est notamment lui qui a présenté le budget supplémentaire.

Ces points étant ajoutés, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

■ Propriété Teissier - choix des entrepreneurs.

● Point sur les démarches d'acquisition

M. Passebois rappelle que plusieurs péripéties ont retardé la rédaction de l'acte qui est désormais engagé. Les clefs du bâtiment seront fournies à la signature. On peut donc dès aujourd'hui envisager les travaux.

● Choix des entrepreneurs

Pour une somme inférieure à 90.000 Euros (600.000 F), il n'est pas nécessaire de faire d'appel d'offre. La commune peut donc choisir ses entreprises. Les choix suivants sont faits à l'unanimité:

- Plans: les plans constituant le dossier d'autorisation de travaux seront effectués par notre employé communal, Alain Ventura.

- Maçonnerie: 3 entreprises seront mises en concurrence, à partir d'un métré identique. Seront sollicitées les entreprises: Martin, Plan

Seront sollicitées les entreprises: Martin, Plan et Beaussier.

Il est nécessaire d'étudier attentivement la couleur de la couverture, afin de trouver une unité pour le hameau.

- Chauffage-plomberie / électricité: Aigoin Christophe.

- Peinture: Un devis sera demandé aux entreprises de maçonnerie citées ci-dessus.

● Informations

M. le Maire signale que nous avons déjà une demande de location pour cette maison !

Par ailleurs, sur 6 demandes préalables, 2 ont été déposées officiellement auprès des HLM pour le logement laissé vacant par Mme Brunet à l'Ayrolle. La société HLM doit faire son choix ce mardi.

■ AEP.

● Potabilité.

Il semblerait que la solution d'équiper les bassins de doseurs de chlore fonctionnant à l'énergie solaire (coût environ 1.220 Euros soit 8.000 F) ne soit pas satisfaisante car elle demande une maintenance constante. Un stérilisateur à ultra-violets serait-il mieux adapté ?

Jacques Hugon et Jean-Claude Lieber proposent d'interroger Gérard Lamy, hydrobiologiste, sur les différentes solutions envisageables.

Par ailleurs, J-Cl Lieber possède l'information selon laquelle le Conseil de l'Europe remettrait en cause certains critères retenus par la DDASS en France quant à la notion

de potabilité de l'eau.

● Adductions.

a/ Le Viala:

Le devis pour cet aménagement s'élève à environ 24.400 Euros (160.000 F). Une rencontre avec le Groupement forestier de Conches est nécessaire pour régler le droit de passage de la canalisation sur ces parcelles.

Mme et M. Bruguès dont les terres sont également concernées par le passage de la canalisation et l'implantation du bassin, devront également être consultés.

L'ensemble du Conseil mandate M. Passebois pour entreprendre ces démarches.

b/ Le Grenier:

Deux possibilités d'alimentation: soit par le prolongement de l'adduction de Cessenades, soit par le captage de la source des Gouttes, dont l'analyse du débit - effectuée en plein étiage par M. Lieber - s'avère satisfaisante. Le problème est celui du coût qui, pour l'heure, n'a pas été chiffré.

■ POS - PLU - Carte communale.

Maryse Bruguès rapporte les différents renseignements qu'elle a collectés:

1/ L'Équipement consulté à propos d'une taxation supplémentaire pour les propriétaires de terrains rendus constructibles, pense que cette mesure ne serait pas légale au regard des textes actuels. Cet organisme conseille toutefois d'entrer en contact avec les services fiscaux, une modification

de la fiscalité étant à l'ordre du jour.

2/ Droit de préemption: Ce droit peut s'exercer si on a pris le soin de créer une ZAD (Zone d'Aménagement Différé).

3/ Carte communale: le coût d'établissement de ce document, estimé entre 9.150 et 12.200 Euros (60.000 F à 80.000 F) est à la charge de la commune, avec une possible aide d'environ 3.000 Euros (20.000 F).

Valérie Gourdon souhaite connaître les raisons qui ont mené la commune à envisager la révision du POS.

Jacques Hugon rappelle l'historique des faits: Lors du précédent mandat municipal, 3 demandes de propriétaires avaient été faites en vue de modifier le POS et ce afin de rendre constructible leur terrain situé en zone inconstructible. Suite à ces demandes, une information a été transmise à tous les propriétaires de la commune. En tout 8 demandes de reclassement ont été transmises, ce qui entraînait non plus une simple modification, mais une révision du POS en place depuis 1986. Il faut rappeler que Saint Fréal a été la première commune du canton à instaurer un zonage afin de favoriser la construction sur son territoire.

Suit une discussion sur la possibilité de taxer différemment les terrains constructibles des terrains non constructibles. Le Maire rappelle qu'il avait été envisagé la possibilité de faire payer une taxe

communale à la construction...

Pour Jean-Claude Lieber, cette mesure n'était pas morale car, selon lui, si l'on veut favoriser la construction, c'est le propriétaire qui possède un terrain constructible qu'il faut taxer et non l'acheteur qui construit.

Selon Maryse Bruguès cette taxation différenciée qui est possible avec le POS, ne l'est pas dans une carte communale.

De ce point de vue, le choix de la Carte communale est-il bien adapté ?

Afin de pouvoir trancher sur cette question, Maryse Bruguès est chargée d'entrer en contact avec les services fiscaux de manière à obtenir une réponse (si possible écrite) sur les possibilités qui nous sont offertes en terme de fiscalité.

Il sera alors plus facile de débattre de ce sujet lors d'un prochain conseil, munis de ces renseignements.

■ Problème des Ordures ménagères (intercommunalité).

Maryse Bruguès fait un compte rendu de la dernière réunion du SIVOM de la Vallée Longue, dont nous sommes commune associée pour la collecte des ordures ménagères.

Le SIVOM dispose d'une aide - le FAL (Fonds d'Action Locale) correspondant à 30 - 50% du budget SIVOM affecté aux ordures ménagères et jusqu'ici les communes associées bénéficiaient également de cette aide, allégeant ainsi leur

participation à ce service.

Or, le SIVOM doit se transformer en communauté de communes à compter du 01/01/2003 et les relations deviendront différentes. La communauté de communes, dont nous ne ferons pas partie deviendra prestataire de service et nous ne pourrons plus bénéficier de l'aide du FAL. D'où une augmentation conséquente de la participation des communes hors communauté.

La redevance annuelle qui actuellement est de 61 E (400 F) par foyer devrait passer à 21 E (131,75 F) par personne. Par ailleurs la maîtrise de la facturation va nous échapper.

Quel sera également la participation pour les structures touristiques ?

Les délégués de la commune au SIVOM de la Vallée Longue, vont avoir à jouer un rôle important pour défendre nos intérêts.

■ Intercommunalité.

Jacques Hugon revient sur le dernier conseil municipal et sur l'impossibilité de prendre une délibération fixant le périmètre du canton comme souhaitable pour une communauté de communes, vu la formulation inadaptée qui était proposée. Il rappelle qu'il s'agissait uniquement d'une formalité permettant de démarrer au plus tôt la procédure de mise en place d'une communauté de communes, la décision de création à proprement parler étant le vote des statuts pour lequel chaque Conseil municipal sera consulté. ●●●

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●●●●●

●●●●●●●●●●
Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal
du 11 Novembre 2002
(suite et fin !)

●●●

La mise en place d'une communauté de commune ne pouvant démarrer qu'avec une année civile, celle qui nous concerne ne pourra pas naître en 2003, car actuellement seulement 3 communes (St Andréol, St Maurice et Fraissinet) ont pris la délibération sur le périmètre, telle qu'elle nous était proposée. Il fallait en effet que les 6 communes se déterminent pour ce périmètre.

Alain Ventura signale qu'il est par contre possible, dès maintenant, de montrer notre volonté de voir se créer une communauté de communes sur le périmètre du canton. Il faut pour cela rédiger une délibération dont les termes seront le reflet de notre position actuelle. Le texte suivant est adopté à l'unanimité:

"Le Conseil Municipal après avoir ouï l'exposé de MM. J. Hugon et A. Ventura, représentants de la commune au SIVOM des Sources du Tarn, décide d'accepter le principe de la création d'une communauté de commune dont le périmètre correspondrait aux limites du canton du Pont de Montvert, à savoir les communes de Fraissinet de Lozère, Le Pont de Montvert, Saint Maurice de Ventalon, Vialas, Saint Andréol de

Clerguemort et Saint Frézal de Ventalon".

Par ailleurs, Jacques Hugon propose d'inviter le maire de Saint Julien du Tournel, commune indépendante prise entre deux blocs de communautés de communes, afin qu'il nous fasse un exposé de sa situation. Accord de l'ensemble du Conseil.

■ OPAH.

Jacques Hugon rappelle que c'est la première fois qu'une telle opération d'aide à l'habitat permanent et privé va se dérouler sur le canton. C'est une prise de conscience et une volonté d'inciter les gens à construire et à restaurer, action que la commune de Saint Frézal mène depuis de nombreuses années par le biais du POS, de la ferme relais, etc... Une pré-étude a été réalisée sur l'ensemble du canton par l'association "Habitat et Développement" afin de déterminer les besoins dans ce domaine. Il n'y aurait actuellement aucune demande sur Saint Frézal. Cette opération aura un coût, et il faut décider si nous y participons ou si, du moins, nous en acceptons le principe.

L'OPAH étant à l'ordre du jour de la prochaine réunion du SIVOM des Sources du Tarn (fin novembre), J.-Cl. Lieber propose de remettre la décision au prochain conseil municipal, où l'on disposera de plus d'informations et de chiffres. Proposition acceptée par l'ensemble du Conseil.

■ Guide de Lozère.

On propose à la commune de figurer dans ce guide. Le coût de cette parution serait de l'ordre de 122 E (800 F). Après en avoir discuté le Conseil décide de ne pas donner suite à cette offre.

Valérie Gourdon souligne qu'il est préférable, avec cette somme, de soutenir les offices de tourisme locaux.

■ Fête de Noël.

Comme chaque année, des boîtes de chocolat seront offertes à nos anciens.

Maryse Bruguès et Laurence Vidal sont chargées de cette mission sur les bases d'un budget identique à celui de l'année précédente.

■ Questions diverses

● École:

1) Budget de l'école en fournitures pour le 1er trimestre scolaire 2002-2003 :

Jacques Hugon, secrétaire de l'association des "Amis de l'École Publique" informe le Conseil de la demande faite à cette association par les enseignants de l'école des Abrits: Ceux-ci souhaitent une aide financière pour acheter dès maintenant les fournitures scolaires essentielles au bon fonctionnement de la scolarité au cours de ce premier trimestre.

Il faut rappeler que la mairie dispose d'un budget pour ces achats (61 E par enfant et par année scolaire), mais celui-ci fonctionne sur l'année civile et non pas sur l'année scolaire. Il aurait donc dû rester

sur l'année scolaire. Il aurait donc dû rester environ 1/3 du budget affecté à ces achats en début d'année scolaire 2002-2003, ce qui n'a pas été le cas, les précédents enseignants ayant dépassé la somme qui leur était allouée.

L'association les "Amis de l'École Publique" accepte à titre exceptionnel d'envisager cette aide, sous réserve qu'un devis lui soit fourni. Elle demande en outre l'accord du Conseil.

Le Conseil n'émet pas d'opposition, mais M. le Maire trouve inacceptable d'être contraints de recourir à ces moyens. Il rappelle que - tout confondu - la commune verse 1.220 E (8.000 F) par enfant et par année pour que l'école puisse fonctionner correctement.

Afin d'éviter ces problèmes, et ce dès janvier 2003, les commandes passées par l'école devront être signées par le Maire.

Par ailleurs, à chaque changement d'enseignant, un inventaire sera effectué et un contrôle plus strict du matériel disponible sera réalisé.

2/ Location d'été des locaux scolaires: Il est décidé à l'unanimité, d'abandonner cette location qui apporte plus de frais que de recettes à la commune.

3/ Changement de fournisseur en gaz: Jacques Hugon rapporte qu'après de nombreuses démarches, l'ancien fournisseur a enfin retenu une date pour l'enlèvement de sa citerne. Il faut en effet

qu'il y ait simultanément entre l'enlèvement de l'ancienne et la pose de la nouvelle citerne par le nouveau fournisseur. Cette opération doit avoir lieu mardi 19 novembre. Si d'ici là le gaz venait à manquer, une bouteille de dépannage sera fournie.

● Crèche des "Castors juniors" à Florac.

Maryse Bruguès et Laurence Vidal ont assisté à une réunion de cette association proposant aux communes de se mobiliser financièrement pour éviter la fermeture de cette structure et la perte de 8 emplois. La participation demandée à St Frézal serait de 654 E (4.290 F) pour 2003 avec un risque d'augmentation pour 2004.

Aucun enfant de St Frézal ne fréquentant cet organisme d'une part et la création d'une crèche étant prévue sur le Collet de Dèze d'autre part, l'ensemble du Conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

● Réunion.

M. le Maire signale qu'une réunion à l'initiative du ministère des droits de la femme aura lieu prochainement.

● Cantine scolaire.

Valérie Gourdon revient sur l'idée émise lors du précédent Conseil de facturer 1 E / repas à des parents d'élève qui souhaitent que la cantine serve à leur enfant un repas confectionné par leurs soins.

L'on ne doit pas, selon elle, accepter cela, car ce serait la porte ouverte à tous les abus.

tous les abus.

Jacques Hugon, pour sa part propose d'interroger les services vétérinaires pour savoir dans quelle mesure une cantine peut légalement servir des repas qu'elle n'aura pas confectionnés.

Ce problème sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

● Isolation de la cabine de projection au Temple.

Maryse Bruguès communique le devis fourni par le menuisier. Il propose la confection d'une pièce isolée démontable avec parement en châtaignier pour la somme de 1.720 E (12.800 F). Le Conseil Presbytéral, consulté par Laurence Vidal, semble n'accepter qu'un aménagement amovible...

● Problèmes d'assurances.

Les employés de la communes utilisent parfois leur propre véhicule pour effectuer des missions dans le cadre du travail. Leur contrat d'assurance personnel couvre-t-il ce risque ? Dans le cas contraire un avenant serait nécessaire. Le surcoût serait pris en charge par la commune.

La séance est levée à 23 h.

Présents:

Présents:

M. PASSEBOIS E., Maire

M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint

Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint

Mmes COLOMBAT S., SALMERON F., VIDAL L.

M. MAURIN T.

Absents excusés:

M. HUGON J., 2ème Adjoint

Mme GOURDON V.

M. JALAT F., procuration à E. PASSEBOIS.

Secrétaire de séance : Thierry MAURIN.

Une minute de silence est observée en mémoire à Anne LEVEL.

ORDRE DU JOUR :

■ Commentaire sur le compte-rendu du Conseil municipal du 11/11/2002.

Hormis une faute d'orthographe sur le verbe ouïr, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

■ Travaux au logement de Pénens.

La collecte des fonds du CCASS ne peut être utilisée - même en avance de trésorerie - pour régler les travaux nécessaires dans ce logement.

Plusieurs aménagements sont urgents: cloisons pour individualiser les chambres, escalier pour faciliter la distribution, réfection totale du système électrique. Le bâtiment étant propriété de la commune, tous ces travaux ne peuvent être faits que par des professionnels (artisans,

professionnels (artisans, employés communaux) et ce pour des raisons de sécurité. Les travaux de peintures peuvent par contre être réalisés par des bénévoles.

Le coût de ces modifications est évalué (cela reste une estimation) à environ 9.000 Euros (60.000 F).

Cette dépense sera probablement engagée avant le vote du budget primitif 2003.

Accord de principe de l'ensemble du Conseil.

■ Autres travaux.

● Routes.

Le programme 2003 doit être communiqué dès maintenant afin qu'il soit pris en compte par le SIVOM et le SDEE.

1/ Gros problème à Loubreyrou: les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est urgent d'entreprendre un travail similaire à celui qui avait été réalisé à Vimbouches pour éviter que la maison "PIN" ne soit inondée (busage afin de drainer les eaux de ruissellement). Un mur de la propriété GRANIER s'est en effet effondré à cause des eaux de ruissellement de la voie communale.

Il est donc nécessaire de buser sur environ une centaine de mètres afin de capter ces eaux en amont des habitations, et pour les diriger vers l'aqueduc qui se trouve en aval. On profiterait de l'ouverture de la tranchée pour enfouir les réseaux EDF et France-Télécom.

Il s'agit d'une opération relativement lourde. Des devis seront effectués par la DDE.

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

● ● ● ● ● ● ● ●
Saint Frézal de
Ventalon
Conseil Municipal
du 06 Décembre 2002
(suite et fin !)

●●●

Accord de l'ensemble du Conseil pour que cet aménagement soit porté au programme voirie 2003.

2/ Aux Abrits, le carrefour de "Tourtoulon" nécessite un aménagement. Il s'agit là d'un travail léger. Accord unanime des conseillers.

3/ De nouveaux caniveaux sur les routes sensibles (Vimbouches, le Salson, le Viala) seraient utiles pour éviter que les pierres entraînés par le gibier ne dévalent sur la voie. Ces travaux pourraient être réalisés par les employés communaux au moyen d'une mini-pelle en location ou par une entreprise (une étude financière est nécessaire). Accord de l'ensemble du Conseil.

Ces trois points constituent donc l'ensemble du programme routier 2003.

4/ Parking devant la mairie.

En revanche, les conseillers ne sont pas convaincus de l'utilité de créer un parking à cet endroit et surtout en redoutent la difficulté de réalisation, une aire de retournement étant nécessaire.

J-Cl. Lieber propose plutôt d'aménager un stationnement plus confortable en bordure de la départementale. Un "coup de lame" dans le

talus permettrait de créer une zone de stationnement suffisante.

● AEP.

Le Viala:

Nous avons l'accord de principe du groupement forestier.

Nous attendons les propositions de Mme et M. Bruguès en compensation du droit de passage de la canalisation et de la vente du périmètre sur lequel est implanté le bassin. Un acte notarié (réalisé à la charge de la commune) est impératif. Cette adduction doit être réalisée dans le courant du printemps prochain.

● Carte communale.

Maryse Bruguès a consulté par écrit les services fonciers. Pas de réponse pour l'heure.

Une longue discussion s'engage sur la nécessité de recourir à ce document.

J-Cl. Lieber reste convaincu qu'il faut faire payer les propriétaires dont les terrains deviennent

constructibles. M.

Passebois doute que nous ayons cette possibilité. Il en veut pour preuve la nouvelle disposition qui lie désormais le calcul de la taxe d'habitation à l'impôt sur le revenu...

Ceci nous échappe totalement et aura en outre des répercussions sévères sur les finances communales, le manque à gagner n'étant compensé que par une dotation de 350 Euros !

Pour J-Cl. Lieber cette carte représente-t-elle un intérêt communal ? C'est en effet un choix politique de développement autour de la construction. Il remarque que déjà, dans le

le POS actuel, les terrains constructibles sont loins d'être tous construits. Alors pourquoi en ajouter?

Il pense que le problème est pris à l'envers: Au lieu d'étendre les zones constructibles ça et là, à la demande des propriétaires, il serait plus judicieux de prendre les cartes et d'envisager les zones constructible qu'il serait souhaitable d'agrandir, afin d'éviter un développement anarchique.

Par ailleurs, un cahier des charges beaucoup plus strict doit être établi, quant aux couleurs, aux volumes, à la qualité des constructions et à la surface minimum constructible, pour éviter de saccager et de banaliser cet environnement qui constitue notre richesse.

Pour E. Passebois, c'est justement le rôle d'une étude de carte communale mais pour la réaliser il faut d'abord décider de lancer ce projet.

La majorité des conseillers étant d'accord pour lancer cette opération, J-Cl. Lieber s'y rallie "afin qu'il y ait unanimité". Il précise toutefois qu'il est indispensable que cette "carte communale" soit dans le prolongement du POS... et qu'il sera vigilant sur sa mise en place.

Cette opération est confiée à Maryse Bruguès et à Jean-Claude Lieber.

● Temple.

L'ensemble du Conseil se dit d'accord sur le devis du menuisier. Il faut toutefois revoir les mesures en fonction de

l'appareil de projection. Le suivi de la réalisation est confié à Maryse Bruguès.

■ Projets futurs.

● Cimetière communal

Un cimetière communal est-il utile ? La question avait déjà été soulevée en d'autres temps par Daniel Vidal.

Les propriétaires ont la possibilité de se faire enterrer sur leur terrain, mais pour les locataires la question se pose. Il faut en outre trouver un lieu adapté: autour du Temple; au Plan des Tombes ?

Il est finalement décidé d'évoquer le problème dans le prochain mot du Maire du "Vent des Bancels" afin que les administrés donnent leur avis sur la nécessité d'un tel équipement et sur son éventuel lieu d'implantation.

● Propriété Teissier

1/ Un différend sur la somme à verser pour cette acquisition reste à régler.

2/ Par ailleurs, certains terrains agricoles intéresseraient M. Gérard Alise. M. Passebois rappelle que nous avons la possibilité de revendre des terres sous réserve de rendre la part de subventions perçue sur l'achat de ces terrains.

■ Déplacements des employés communaux avec leur véhicule personnel.

Il arrive que les employés empruntent leur véhicule personnel dans le cadre du travail. Il faut pour cela vérifier que leur contrat d'assurance garantisse cette utilisation.

C'est essentiel notamment en cas d'accident qui, dans le cas contraire, ne pourrait être considéré comme accident du travail. Un ordre de mission leur sera établi et ils pourront légalement percevoir des indemnités de déplacement.

Une délibération sera nécessaire pour officialiser cette décision.

■ Tarifs 2003.

● Eau

Le principe n'est pas remis en cause. Il est effectivement compréhensible de payer un fixe (abonnement) qui constitue le droit au raccordement et participe aux frais de structure, et ensuite de payer en fonction de la consommation. Nous avons cette année la possibilité d'augmenter les tarifs de 2,3%. L'ensemble du Conseil décide de maintenir les tarifs 2002.

● Ordures Ménagères

Nous n'avons plus désormais la maîtrise des tarifs. C'est la communauté de communes de la Vallée Longue qui les fixe. Ils seront de l'ordre de 107 Euros par foyer en 2003 et de 136 Euros/foyer en 2004. Ces augmentations sont dues à la mise en place du tri sélectif.

Par ailleurs, il semblerait que nous n'ayons plus (à plus ou moins long terme) la possibilité de regrouper nos "encombrants" au Pont de Montvert. Quelles possibilités s'offriront alors à nous ? C'est un problème qu'il faudra

résoudre et qui aura un coût.

● Cantine scolaire

Nous rencontrons de sérieux problèmes quant à ce service. Les parents y mettent leurs enfants "à la carte", ce qui représente une grosse difficulté pour les cantinières qui doivent prévoir les quantités à préparer.

Certains parents menacent même de remettre en question ce service.

En ce qui concerne la famille qui souhaitait que son enfant mange à la cantine un repas préparé par ses soins, la réponse des services vétérinaires a été formelle: "On ne peut accepter cela". Cette réponse a été transmise à la famille intéressée avec prière de se plier à cette règle.

Sandrine Colombat rapporte que certains parents comprennent mal qu'on ne fasse pas appel aux producteurs locaux plutôt que de se fournir dans les grandes surfaces.

Il est rappelé qu'une cantine scolaire ne peut servir que des produits contrôlés, ce qui n'est pas le cas des produits locaux. En tout état de cause, le Conseil à l'unanimité, affiche sa détermination à maintenir ce service, qui représente un lien social grâce à un personnel de proximité.

Afin de simplifier la planification du nombre des repas il est décidé qu'une inscription aux repas sera imposée une semaine à l'avance, les non inscrits ne pouvant être pris en compte et les inscrits devant régler les sommes pour lesquelles ils se sont engagés,

ils se sont engagés, même si finalement leur enfant n'a pas mangé à la cantine les jours prévus (sauf certificat médical).

Le tarif 2002 (2,67 Euros / repas) est maintenu pour 2003. Il est rappelé que le prix de revient d'un repas est de l'ordre de 6,40 Euros, la nourriture étant estimée à 1,80 Euros.

● Loyers

1/ Location d'été de l'école des Abrits:

Conformément à la décision prise lors du conseil précédent, il est rappelé que cette location est abandonnée, les inconvénients étant largement supérieurs aux avantages que nous en tirons.

2/ Autres locations:

Une hausse des loyers équivalente à celle de l'indice du coût de la construction est décidé pour tous les loyers communaux.

■ Questions diverses

1) L'Office de tourisme "Coeur des Cévennes" nous relance pour une adhésion.

2) Miss Cévennes nous sollicite financièrement pour défendre les couleurs des Cévennes à l'occasion de l'élection de Miss France.

3) L'Office de tourisme des Cévennes au Mont Lozère tiendra une réunion le 13 Décembre à 14h à St Maurice, information de M. Bruguès.

4) Comité de défense du

bassin d'Alès: l'hôpital d'Alès est menacé; une manifestation pour son maintien aura lieu le samedi 14 décembre à 10h30 devant la sous-préfecture d'Alès.

5) La fête de Noël est prévue le mardi 17 décembre à 16 heures. La liste des bénéficiaires des "chocolats" est prête.

6) Jean-Claude Lieber signale que le Conseil des Prud'hommes s'est prononcé en faveur de l'ASA dans le différend qui l'opposait à Christian Erard. Ce dernier a été débouté et condamné aux dépens.

7) Sandrine Colombat informe le Conseil, que les deux délibérations concernant les abattoirs de Florac sont à reprendre, les statuts étant officiellement adoptés. Les sommes restent les mêmes, arrondies à l'euro supérieur.

8) Enfin elle signale que la SCIC "Bois 2 Mains" embauche 4 personnes en fin d'année et 4 autres début 2003. Il s'agit d'embauches "sur chantiers" de 4 quart-temps et de 4 mi-temps. Un important chantier de résineux sur un site en "bancels" est notamment programmé. Une participation au PEP de la route des Crêtes est également envisagée, en parallèle avec l'ASA.

9) Le prochain Conseil est fixé au lundi 13 Janvier 2003 à 18h.

La séance est levée à 23h 30.

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal
du 13 Janvier 2003

Présents:
M. PASSEBOIS E. ,
Maire
M. LIEBER J-Cl., 1er
Adjoint
M. HUGON J., 2ème
Adjoint
Mme BRUGUÈS M.,
3ème Adjoint
Mmes, SALMERON F.,
VIDAL L.
Absents:
Mmes COLOMBAT S. et
GOURDON V.
MM. JALAT F. et
M. MAURIN T.
Secrétaire de séance :
Laurence VIDAL.

ORDRE DU JOUR :

■ Commentaire sur le compte-rendu du Conseil municipal du 06/12/2002.

Hormis quelques fautes d'orthographe relevées par J. HUGON, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

■ OPAH et Intercommunalité.

● OPAH:

Jacques Hugon fait un résumé de la dernière réunion du SIVOM. Le débat a surtout porté sur la part que chaque commune devra payer. Il relève que ces discussions ont permis de constater que les 6 communes du canton peuvent arriver à un accord satisfaisant sans qu'une commune en impose aux autres. Il est à noter que la participation communale est totalement indépendante du nombre

de ses ressortissants bénéficiaires de l'opération. Elle sera en fait proportionnelle à nos richesses et calculée à partir de 3 paramètres: la population INSEE, la population DGF et le potentiel fiscal. Il s'agit d'une "OPAH de revitalisation" qui a pour but de permettre à tous les propriétaires de restaurer leur maison ainsi que ses abords à condition qu'elle soit destinée à une occupation permanente (personnelle ou pour la location à l'année).

Les différents organismes de financement sont l'Etat, le Conseil Général et le SIVOM, la part de ce dernier étant représentée par la participations des 6 communes du canton.

Plusieurs questions sont posées:

- Y a-t-il un plafond de ressources pour bénéficier de ce programme ?
- Comment peut-on constituer un dossier ?
- Les communes peuvent-elles bénéficier de cette opération ? Dans le cas d'une réponse positive, l'aménagement de l'école de Pénens serait intégré à ce programme.

● Intercommunalité:

Jacques Hugon rappelle que la totalité des 6 communes n'ayant pas délibéré à temps sur le périmètre de la future communauté de commune délimité par le canton, la création de cette dernière se voit repoussée d'un an et ne pourra donc débuter qu'en janvier 2004 au plus tôt. Cela laisse donc un peu de temps pour préciser les compétences que nous souhaitons y

déléguer.

Il renouvelle sa proposition d'inviter le maire de Saint Julien du Tournel, commune indépendante entourée de plusieurs communautés de communes, afin qu'il nous expose les avantages et les inconvénients d'une telle situation. Il est décidé, à l'unanimité, de proposer la date du prochain conseil - fixé au lundi 17 février à 18h - pour cette rencontre.

Pour Jean-Claude LIEBER, il faut rester prudent face à ces nouvelles structures de substitution que constituent les communautés de communes, dont le but est de dissoudre le système administratif actuel pour en installer un autre qui ne sera pas forcément plus démocratique avec un risque d'émergence de potentats locaux qui pourront négocier directement avec l'Europe.

■ Carte communale.

Maryse BRUGUES signale que, pour l'heure, aucun financement d'Etat ne peut être obtenu pour cette opération. Il y a toutefois espoir que les choses changent dans un avenir plus ou moins long.

L'ensemble du conseil considère que sans aide, il est impossible de financer la mise en place de cet outil. Cette opération ne sera donc pas portée au budget primitif 2003 en espérant qu'elle pourra se réaliser pour le suivant.

Par ailleurs, J-Cl. LIEBER constate qu'on n'a toujours pas de

réponse à la question qu'il avait posée concernant la possibilité de surimposer les terrains rendus constructibles par ce nouveau document. Il imagine toutefois que la réponse est négative, cette mesure, si elle était applicable, pouvant favoriser une certaine corruption, notamment dans les secteurs urbains où la promotion immobilière peut attiser des appétits.

■ AEP:

● Le Viala:

Etienne PASSEBOIS fait le point sur ce projet.

- Le groupement forestier contacté pour une autorisation de passage du tuyau d'adduction sur ses terres est favorable au projet. Reste à en définir les modalités en signant une convention.

- Mme et M. BRUGUES concernés également par le passage de cette adduction et l'implantation du réservoir, se disent prêts à céder le terrain concerné et à laisser libre accès aux services communaux, en échange de la gratuité de la consommation d'eau - jusqu'à 500 m³ par an - l'abonnement annuel du compteur restant à leur charge. Cette mesure concerne M. et Mme BRUGUES et leurs descendants et n'est pas lié à l'habitation. Accord de l'ensemble du Conseil, Mme BRUGUES, concernée, s'étant abstenue de participer aux débats et à la décision.

● Potabilité:

Un administré, M. Alain

VEILLARD, pose, par lettre recommandée, la question de savoir quelles mesures sont envisagées pour améliorer la potabilité de l'eau sur la distribution qui le concerne.

Jacques HUGON et J-Cl LIEBER proposent, en réponse, qu'une lettre émanant du Conseil municipal mette en avant les différentes démarches entreprises dans ce domaine, en précisant les avancées de l'étude et les choix financiers auxquels nous sommes amenés, vu le coût annoncé et les finances dont nous disposons.

Ces deux conseillers sont chargés de la rédaction de ce "papier" qui pourrait être publié dans "le Vent des Bancelles", dans "le mot des adjoints" par exemple.

■ Propriété TEISSIER.

Ce dossier avance... lentement. Il reste à se procurer les clefs de la maison afin de pouvoir réaliser les plans qui permettront de déposer la demande d'autorisation de travaux. L'acte de vente ne peut en effet être signé qu'au vu de l'arrêté attributif, ce dernier ne pouvant être obtenu qu'après dépôt du dossier complet.

■ Revue "Le Vent des Bancelles".

Etienne PASSEBOIS rappelle que la rédaction des articles composant ce journal n'est pas réservée à "une élite" et que les conseillers sont invités à y participer. "Le mot du Maire" peut très bien être aussi "le mot des adjoints", comme suggéré

adjoints", comme suggéré plus haut.

Par ailleurs il signale qu'une subvention pour l'acquisition de matériel (appareil photo numérique, magnétophone, scanner - coût total environ 2000 euros) peut être obtenue auprès de la Région. Des aides seront également demandées aux communes partenaires (Saint Andéol et Saint Maurice). La participation communale resterait ainsi raisonnable.

Accord de l'ensemble du Conseil pour investir dans ce matériel.

■ Participation St Andéol - École des Abrits.

La commune de Saint Andéol apporte une aide au fonctionnement de l'école des Abrits pour les enfants résidant sur son territoire et qui sont scolarisés à Saint Frézal. Cette aide, forfaitaire depuis de nombreuses années, n'a jamais été réévaluée. Dans une mesure d'équité, il sera demandé à la commune de Saint Andéol la même participation par enfant, que celle qu'elle verse à l'école du Collet de Dèze. Jacques Hugon est chargé de ce dossier.

■ Ordures ménagères.

E. PASSEBOIS signale que nous n'avons plus la possibilité de déposer les encombrants au Pont de Montvert - opération qui cette année nous aura coûté 695 Euros - et que nous devons désormais les transporter à la déchetterie de Florac. Ce service ne nous sera pas facturé, mais un surcoût

viendra de la distance supplémentaire à parcourir et de l'augmentation du temps de mobilisation des employés communaux.

Il est toutefois décidé à l'unanimité de maintenir le service de ramassage des encombrants pour nos administrés, dans les mêmes conditions que précédemment.

Par ailleurs, pour ce qui est des ordures ménagères, nous traitons désormais avec la communauté de commune de la Vallée Longue et non plus avec le SIVOM. Il faut donc désigner les délégués chargés de nous représenter auprès de cette structure.

Il est décidé à l'unanimité que Mmes VIDAL et SALMERON seraient titulaires, Mme BRUGUES et MM. PASSEBOIS et LIEBER étant suppléants par roulement.

■ Questions diverses.

● Chocolats de Noël:

M. PASSEBOIS fait part des divers remerciements reçus pour cette occasion. La liste des bénéficiaires sera réactualisée pour éviter tout oubli.

● Demande de subvention:

L'association Télécévennes sollicite une subvention pour le maintien de son action.

● CCAS:

La somme collectée sera partagée entre les deux enfants.

● Déneigement:

La neige et le verglas ont perturbé la circulation sur

les voies communales. Les coûts de déneigement étant élevés, il serait intéressant que nous puissions être autonomes, afin d'intervenir plus fréquemment et rendre ainsi un service de meilleure qualité. Un véhicule 4x4 utilisable à l'année pourrait être équipé d'une lame en cas de neige. Le coût d'une telle opération serait de l'ordre de 30.000 euros et ne peut être supporté par nos finances. Une subvention exceptionnelle peut être demandée auprès de tout organisme susceptible de nous aider.

Accord de principe de l'ensemble du Conseil pour que cette demande soit effectuée.

● Animaux errants:

Laurence VIDAL signale que le hameau de la Ponge souffre d'une prolifération d'animaux en liberté. Un courrier demandant aux propriétaires de maintenir leurs animaux sera adressé à tous les habitants de la Ponge.

● Aire de jeux de l'Ayrolle:

Laurence VIDAL rapporte que des enfants grimpent fréquemment sur les toits de la buvette de l'Ayrolle, risquant ainsi un accident qui engagerait la responsabilité de la commune.

Jean-Claude LIEBER suggère de prévenir les parents. Il est donc décidé d'adresser un courrier aux parents concernés.

La séance est levée à 21 heures

Expositions à "la galerie de l'arbre seul"

- Du 20 Avril au 3 mai 2003, les après-midi (voir affiches pour plus de précisions sur les horaires) huit photographes amateurs du canton exposeront leurs œuvres à la galerie de Masméjean .

- Du 11 au 31 Mai, autre exposition: "Rebelles", proposée par le "collectif des artistes peintres nîmois" sur le thème de la résistance et des rebellions en Cévennes depuis les "Camisards".

"Galerie de l'arbre seul", Masméjean, 48220 Saint Maurice de Ventalon. tél: 04-66-45-84-98.

Naissance

La famille ROUVERAND de Saint Fréal a le plaisir de faire part de la naissance le 31 janvier de leur petite fille, CLAIRE, chez leurs enfants Isabelle et Pierre, résidant en Ardèche.

Nous présentons nos félicitations aux grands parents et parents et formons des vœux pour le bonheur et la prospérité de cette jeune enfant.

Décès

Une belle figure St frézalienne vient de nous quitter...

Roland PELAT s'en est allé ce samedi 08 février 2003, terrassé par une crise cardiaque. Aurait-il pu être sauvé ?

Aurait-il pu être sauvé ? Nous l'ignorons; mais l'absence d'un médecin - il n'y avait personne de garde ce jour là dans le secteur pour accompagner les pompiers - ne lui a pas permis d'avoir toutes les chances de son côté.

Il était né en 1938, avait été élève à l'école normale d'instituteurs de Nîmes, avait passé à la Grand-Combe l'essentiel de sa carrière d'enseignant - faisant partager à ses élèves, comme à tous ceux qui l'ont connu, ses connaissances étendues et ses talents les plus divers - mais n'avait jamais quitté son hameau de Conches y venant toutes les fois que ses loisirs le lui permettaient. La retraite venue, il passait dans cette maison de famille l'essentiel de son temps.

Mardi 11 février, "il n'est pas parti seul" comme on dit familièrement dans nos campagnes et une foule nombreuse était là auprès de ce cercueil couvert de roses rouges, de multiples gerbes de fleurs et sur lequel avait été posée sa guitare.

Un parent, un ami enseignant, un ami chasseur, un représentant du groupement forestier de Conches ont, tour à tour retracé sa vie, ce qu'elle avait été: ses passions pour la nature - les fleurs, les arbres, les insectes; pour sa vie professionnelle et l'amour de ses élèves qui le lui rendaient bien; pour la chasse et la cueillette des champignons; ses engagements pour

l'association des chasseurs et le groupement forestier de Conches.

C'est Michel de Lagausie qui rend hommage à celui qui, pendant plus de 20 ans, en fut l'animateur:

" Au nom de tous les associés du groupement forestier de Conches, je présente à votre famille nos plus respectueuses condoléances. Roland était membre du conseil de gestion du groupement forestier et depuis une quarantaine d'années co-gérant, avec M. Lavigne.

Nous sommes tous bouleversés par la mort si subite de Roland. J'ai de la peine à exprimer notre tristesse: nous t'aimions tous, Roland.

Nous perdons un camarade aux riches qualités: généreux, compétent et ponctuel dans son travail. Roland était surtout un homme de très agréable compagnie, toujours de bonne humeur, aimant nous recevoir ici à Conches, lors de nos réunions de travail qui devenaient ainsi des moments d'amitié.

Nous saluons toutes les personnalités présentes parmi nous, notamment Etienne Passebois, Maire de Saint Fréal de Ventalon, M. Jean Michel Archimbaud, le gérant actuel du groupement forestier de Conches depuis le 1er juin 2002 ainsi que le représentant de la coopérative lozérienne de la Forêt Privée.

juin 2002 ainsi que le représentant de la coopérative lozérienne de la Forêt Privée.

Roland était un adhérent fidèle de la coopérative, curieux de ce qu'elle nous apporte et très intéressé au devenir de la forêt lozérienne.

Nous avons un message de M. Léon Lavigne, le précédent gérant du groupement forestier de Conches jusqu'en mai 2002: Étant à Paris, il est très contrarié de ne pas être là aujourd'hui. Affecté par la mort si subite de Roland, il tient à présenter ses condoléances et son amitié à votre famille. Il vous dit sa réelle tristesse rappelant combien la collaboration dans le travail avec Roland était aisée et agréable.

Roland, ta présence nous manquera lors de nos prochaines réunions. Nous te remercions pour le rôle que tu avais accepté et que tu as rempli avec générosité pendant de longues années. Adieu, Roland".

Roland avait aussi des relation privilégiées avec la musique et la poésie.

Et c'est un poème d'adieu qui a été dit, intense et émouvant.

A ses parents, à ses proches, nous disons notre peine et le vide que sa disparition va créer.

Adieu, l'ami. ■